European Union Monitoring Reports 2002 – 2004

Sub-Saharan Africa – CAS
Eritrea
Guinea Equatorial
Kenya
Guinee Conakry
Mali
Guinee Bissau
Ethiopia
Djibouti
Togo
Mauritanie
Repulique Centrafricaine
Burkina Faso
Cameroun
The Gambia
Senegal
Tanzania
Niger
Benin
Rwanda
Congo
Somalia
Tchad
Cote d'Ivoire
Uganda
Gabon

MONITORING REPORT
SUB-SAHARAN AFRICA– CAS – PAN-AFRICAN PROGRAMME FOR CONTROL OF EPIZOOTICS (PACE).

MR-01121.01 – 06/01/04

I. PROJECT DATA

Project Number: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 755, 8 ACP TPS 32, 8 ACP ROC 9, 8 ACP TPS 33**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date Financing Agreement signed: **30/08/99**	Delegation Advisor: **Otto Moller**
Start date – planned: **31/10/99**	Monitor: **Gerald Farmer/Douglas McLure**
Start date - actual: **31/10/99**	Project Authority: **African Union-Inter-African Bureau of Animal Resources (AU-IBAR)**
End date – planned: **31/10/04**	Sector/Subsector: **31184 – livestock Research**
End date - likely: **31/10/04**	Monitoring visit date: **From : 08/12/03 - To: 17/12/03**

II. FINANCIAL DATA*

Primary commitment (project budget):	€	**18,600,000**
Secondary Commitment (funds contracted):	€	**19,030,000**
Funds Disbursed by the Commission:	€	**10,760,000**
Expenditure Incurred by Project:	€	**Not Available**

* As at: **22/10/03**

III. SUMMARY OF CONCLUSIONS

1. Relevance and quality of design	**c**
2. Efficiency of implementation to date	**c**
3. Effectiveness to date	**c**
4. Impact to date	**b**
5. Potential sustainability	**c**

Note: a = very good; b = good; c = problems; d = serious deficiencies

IV. EXPLANATORY COMMENTS

1. Relevance and quality of design.

This is the first monitoring mission to the PACE headquarters in Nairobi. Programme policies, strategies, financial management and national programmes' support emanate from here. The relevance of the overall programme is not in doubt. The needs, purpose and objectives were well defined but the size, geographical spread, different country situations, does rather question whether common results were 100% achievable. The area where there is planning weakness is in the risks/assumptions. For example, the assumption that AU-IBAR as it presently exists had the capacity to implement this programme has proved to be doubtful and, on the EU side, unanimity of purpose between the various delegations was often lacking and was not considered in programme design. Another anomaly was the introduction of a 10m€ project funded by DFID (the Community based Animal Health and Epidemiology Unit-CAPE) as a component of PACE in East Africa, with parallel but not complementary funding. The PACE co-ordinator has the responsibility for the CAPE implementation but without the authority to direct it; a situation that has led to both misunderstanding and eventually conflict. Also, it has to be understood that CAPE has a different system of procedures that are more flexible and faster than PACE. It seems to run by remote control, separate from PACE. The staff of CAPE frequently report to the acting Director (AU-IBAR) by passing PACE management. A key thrust of PACE was to continue the work started by PARC (1986-99), which was dedicated to the control of Rinderpest. The use of logical frameworks (LFM) and implementation schedules as a management tool, is fragmented and updating and consolidation is urgently required in order that there is a common set of targets and activities.

2. Efficiency of implementation to date.

Lengthy EU procedures have resulted in difficulties in providing inputs and often funds on time. The mid-term review (MTR) suggested that the time taken to deliver vehicles to the national programmes averaged two years. The procedures have not always been at fault but differences in interpretation have emerged as a result of de-concentration processes in some delegations. The situation has certainly deteriorated in the past year or so. Responsibility for such a high level of administration by the lead delegation (Nairobi) is excessive and much more day-to-day administration should be placed with the national delegations. The overall programme is way behind schedule. As a five-year programme, it was to be completed by October

2004. Only 4 out of 32 countries will have completed their 4th WP by then. Generally, the national programmes do not have major budget problems for PACE. However, the regional component is estimated to need an extra €1.7m to take them up to October '04. Aside from operational delays, there are serious shortfalls in service in the communications/knowledge transfer components. If it is accepted that the programme should be credible both from the public image and technical outputs, then both of these aspects should be pursued vigorously. To date this has not happened. There seems to be no co-ordinated strategy between the communications unit (CU) and the economics, epidemiology and the data management units. The FA shows a budget of €0.9mill. for information/visibility managed by the EC and the global work plan €1.9mill. for communication. It has to be clarified what and where this money is or what has been used for. The Communications Service Unit is not adequately performing the dissemination task and it would be sensible to bring in an outside consultant to assist in drawing up a coherent PR and dissemination strategy. There are serious management questions first raised in the backstopping review of December 2001. The situation if anything has deteriorated. A staff appraisal review is planned and it is crucial that this be brought forward as a matter of urgency.

3. Effectiveness to date.
All participating countries should have access to the PACE benefits. However, quality of the communications are not consistent throughout Africa. In addition, AU-IBAR does not yet have a satellite link to the Internet, a fully functioning website or even an up-to-date electronic mailing list of the centre's clients. Far too much reliance is placed upon the old systems of communication, which, although effective for some aspects, are not the answer for the transmission of technical information from capital to capital, quickly. This is particularly critical in relation to the PACE Integrated Database (PID). The PID was developed by PACE and has the facility of being trilingual. The clearing points for information should be the PCUs in Nairobi and Bamako. At present, the operational units are actually doing their own promotion, for which they have no budget, which is not tenable. The programme effectiveness suffers not from quality of design but management and administrative weaknesses.

4. Impact to date.
Given that few countries have got past year 3 of their programmes it is difficult to assess impact across the board as far as PACE alone is concerned. However, there is positive evidence of impact from PARC because countries are starting to declare 'Freedom from Rinderpest'. In addition, the lively debate on how veterinary services should be delivered (unfortunately sometimes acrimonious) has generated a certain impact. However, the key impact in the future must be the national governments' commitment to increase support for epidemio-surveillance networks. AU-IBAR has a vital contribution to make here through inter-governmental contacts particularly in promoting the PID as valuable national tool that should be sustained.

5. Potential sustainability.
The project is having varying success in improving national surveillance services. The fact that PACE is reaching the grassroots has increased its visibility. The equipment and vehicles supplied has definitely helped in the setting up of improved laboratory facilities. The whole aspect of sustainability has yet to be fully demonstrated. The proposed extension will be opportunity for AU-IBAR to take ownership, disseminate the value of the outputs produced so far and clarify how the programme could/should be continued when donor support is ended. It must be remembered that surveillance/reporting/updating is a continuous process, which has to be funded, or it will become unreliable. Addressing this issue is one of the primary tasks and it cannot be ignored. The other most vital task will be to reach a consensus on a common set of guidelines for the provision of veterinary services throughout sub-Saharan Africa.

V. KEY OBSERVATIONS, ACTION(S) RECOMMENDED AND BY WHOM (IN ORDER OF PRIORITY)

PACE (and PARC) is a vast and complicated programme, which has extended the EU support for the surveillance and control of epizootics to 18 years, at a cost in excess of €170m. Technically, the programme is of the highest standard but there have been and still are avoidable failings in management, which are inhibiting the delivery of cost effective and visible services. The following recommendations are made: **Stakeholders:** 1) Request completion and implement recommendations of the proposed top-to-bottom staff appraisal at the earliest moment. 2) The outcome of the deliberations by the OIE-Paris regarding the provision of vet services at grassroots level should be considered as definitive and adopted by the management. Failure to follow the policy, by individuals, should be considered a breach of contract. **Management:** 1) Accelerate the move out of the current cramped offices and regardless of any move, set up a satellite connection to the Internet. 2) Agree and publicise a single line of internal command with responsibilities balanced by authority. Failure to implement, at least, the above within three months would hardly justify any further support for the proposed extension. 3) Develop and implement a PR/ dissemination strategy with AU-IBAR in front. A short-term specialist from the AU could be readily used. 4) Bring the website on-line and produce an electronic mailing list.5) produce proper LFMs and implementations schedules.

MONITORING REPORT

ERITREA – ERI – PAN-AFRICAN PROGRAMME FOR THE CONTROL OF EPIZOOTICS (PACE).

MR-01038.01 – 11/08/03

I. PROJECT DATA

Project Number: **7ACP RPR744, 7ACP RPR745, 8ACP ROC9, 8ACP TPS32, 8ACP TPS33**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date Financing Agreement signed: **30/08/99**	Delegation Advisor: **Martin Rasmussen**
Start date – planned: **01/10/00**	Monitor: **Gerald Farmer**
Start date - actual: **31/03/01**	Project Authority: **Animal Resources dept, Veterinary Services, Ministry of Agriculture**
End date – planned: **30/08/04**	Sector/Subsector: **31195 – Livestock/Veterinary Services**
End date - likely: **30/08/04**	Monitoring visit date: **From : 14/07/03 - To: 25/07/03**

II. FINANCIAL DATA*

Primary commitment (project budget):	€	**72,000,000**
Secondary Commitment (funds contracted):	€	**62,307,209**
Funds Disbursed by the Commission:	€	**28,275,041**
Expenditure Incurred by Project:	€	**Not Available**

* As at: **27/06/03**

III. SUMMARY OF CONCLUSIONS

1. Relevance and quality of design	**c**
2. Efficiency of implementation to date	**b**
3. Effectiveness to date	**c**
4. Impact to date	**c**
5. Potential sustainability	**c**

Note: a = very good; b = good; c = problems; d = serious deficiencies

IV. EXPLANATORY COMMENTS

1. Relevance and quality of design.

PACE is a regional programme covering 32 countries across sub-saharan Africa. It was born out of PARC a specific programme designed to control and eventually to eliminate Rinderpest. The programme is very relevant to Eritrea. While PACE also follows on from what PARC was doing with regard to Rinderpest it was actually widened to become a capacity building programme for the authorities in each contry responsible for the surveillance, reporting and control of infectious animal diseases. In the case of Eritrea the key diseases are CBPP, Lumpy Skin Disease, F&M, Newcastle Disease, PPR, Sheep Pox and Rift Valley Fever. The design of the programme in Eritrea is based on the standard PACE format with the only modifications being the prioritisation of the target diseases. The result is not totally ideal in so far as the key weaknesses in the country are not entirely addressed. For example, the format calls for privatisation of veterinary services in some form and the problem in Eritrea is that there is a chronic shortage of veterinarians in the public sector and the private sector has only one and he works mainly for international agencies. The risks and assumptions are well described except that the impact of the public service obligations on staffing was not fully appreciated. No major changes to the original plan have been made although the natural calamity caused by the long-lasting drought was again not entirely prepared for even though climatic conditions were accounted for in the risks and assumptions.

2. Efficiency of implementation to date.

The project inputs are almost all on time these included a full complement of transport from FWDs to motorcycles. Diagnostic equipment was provided as well as chemicals and reagents. Unfortunately, there is now a shortage of reagents due to the high level of tests needed. The costs of inputs are pretty much on target except there was a cost overrun on the vehicle purchase due to the value of the € at the time of payment. The project activities have been more or less delivered on time but with some notable exceptions. They are relating to the training programme that seems to have fallen behind the planned targets. In addition, the communication and publicity component has been neglected and remains un-addressed more than two years after the start. Both these elements are critical to the sustainability of the programme since they directly address the institution building part. The involvement of the regional office is needed for the latter item and they should be encouraged to move in support of the national programme

as soon as possible. In spite of the difficulties relating to the physical and financial constraints, the government veterinary services are running quite well. This is particularly the case with the surveillance system, where cover is virtually countrywide. The main area of concern relates to the Sudanese border where there is considerable cross-border movement of animals. The Eritrean authorites do have an effective surveillance system but are unable to enforce controls due the lack of quarantine facilities. It is claimed that Sudan does not consistently report all cases of disease and as a result it is believed that it is a main source of infection by diseases not commonly seen in Eritrea. The other main border is with Ethiopia but this is not a problem because the security situation has kept any unauthorised movement to virtually zero. The veterinary services are severely stretched to provide efficient clinical inputs to livestock keepers even though considerable diligence by the field staff was observed. The para-vets and animal health assistants provide national coverage for surveillance, clinical services and drug supply. However, it is not sufficient due to the need for extra staff which, at this time, are not available. It is clear that the dispensing service takes up a lot of staff resource and ways need to be found for the ministry to divest itself of this major obligation. It should be possible to allow private licenced retailers to take over the service since the farmers already pay for the drugs they get. One of the strong points of PACE in Eritrea is the continuation of the Rinderpest campaign. Eritrea declared itself free of the disease in 1999 and is optimistic that it will achieve international certification in the foreseeable future. The quality of the work under the programme is good where it has been possible to carry out a full set of activities, for example, surveillance. Where resources are limited, quality suffers as a consequence. The will exists but the capacity is not always available.

3. Effectiveness to date.

Access to the the project results by the beneficiaries is somewhat patchy. It is in this area that the lack of implementation of the communication and dissemination strategy is exposed. Livestock is of critical importance to Eritrea as it represents the largest single economic activity in the country. The rural population need to be sensitised and informed about the diseases that may effect them and possible approaches to their prevention. In addition, the need to provide continuous training for veterinary operatives at community level is also of importance. The demand for information and service is very strong and the support for any government initiatives is evident. The contacts with the rural population as a whole, are good, but information is not available for dissemination.

4. Impact to date.

The programme is just entering its third AWP animal production has suffered a number of setbacks. The main issue of concern is the sustained drought that is affecting some areas very badly. However and in spite of a shortage of water and grazing, the current prices for livestock are very high. This rather contradicts what might have been expected. The prices seem to be driven by a strong export demand, particularly from Sudan. The overall effect of this situation has tended to balance out some of the worst effects of drought in a lot of areas even though the numbers of animals are down. With regard to external factors affecting the project, the role of the Organisation of African Unity/Inter African Bureau for Animal Resources (OAU/IBAR) could have been more contributive. The fact that the technical assistance on communication and publicity has yet to be provided is rather indicative of this. The project has not been able to adapt to this shortcoming because the capacity is not available to the programme from other sources. In addition, the level of constructive statistical feedback has been limited.

5. Potential sustainability.

Since livestock is of such importance to Eritrea the government has been very supportive of PACE and has, in spite of severe budgetary constraints, provided financial resources to the programme. The rural community is also very supportive of the efforts of the programme especially from a point of view of disease surveillance and animal movement. PACE is totally integrated into the MoA veterinary division which is suffering from a manpower shortage particularly in the area of trained personnel. The programme could do more by accelerating its training component to help redress the balance. There is a general risk to sustainability of PACE outputs in the form of potential lack of resource capacity when the EU support ends in 2004. In spite of the determination of the government to continue the processes it is not realistic to expect this without compromising other important obligations and external support should be continued.

V. KEY OBSERVATIONS, ACTION(S) RECOMMENDED AND BY WHOM (IN ORDER OF PRIORITY)

The PACE programme in Eritrea is operating under difficult circumstances but is performing relatively well. There is a high level of commitment by those involved and the community as a whole supports the aims. The following recommendations are made. **EU**: That any extention of PACE should include a realistic allocation for Eritrea. **Project management**: i) The last two quarterly reports are submitted as soon as possible together with more detailed narrative. ii) A review of the budget is carried out to see if it is possible to re-direct resources to the areas of greater need. iii) Make sure that the training component is implemented to the full. **OAU/IBAR**: Provide TA on communications and publicity as soon as possible.

INFORME DE MONITOREO
GUINEA ECUATORIAL – GNQ – PROGRAMA PAN-AFRICANO PARA EL CONTROL DE EPIZOOTIAS.
MR-01031.01 – 29/07/03

I. DETALLES DEL PROYECTO

Código del Proyecto: **8 ACP TPS 32**	Funcionario a cargo del proyecto: **Bernard Rey**
Fecha de la firma del Convenio de Financiación: **30/08/99** Fecha de inicio – prevista: **31/10/99** Fecha de inicio - real: **01/05/02** Fecha de finalización – prevista: **31/10/04** Fecha de finalización – probable: **31/10/04**	Consejero en la Delegación: **Fabien Sordet** Monitor/a: **Paul Kohorst** Autoridad del Proyecto: **Ministerio de Agricultura** Sector/Subsector: **31184 – Livestock research** Fecha de la misión de monitoreo: Desde : **30/06/03** - Hasta: **11/07/03**

II. DATOS FINANCIEROS*

Compromiso financiero inicial (presupuesto del proyecto):	€	**114.000**
Compromiso subsiguiente o secundario (fondos comprometidos):	€	**114.000**
Fondos desembolsados por la Comisión:	€	**45.300**
Gastos incurridos por el Proyecto:	€	**No Aplicable**

* A fecha: **12/05/03**

III. RESUMEN DE LAS CONCLUSIONES

1. Relevancia y calidad en el diseño	**d**
2. Eficiencia en la ejecución hasta la fecha	**d**
3. Efectividad hasta la fecha	**c**
4. Impacto hasta la fecha	**c**
5. Sostenibilidad potencial	**c**

Nota: a = muy bién; b = bién; c = problemas; d = serias deficiencias

IV. COMENTARIOS EXPLICATIVOS

1. Relevancia y calidad en el diseño.

Los objetivos globales y específicos son pertinentes. Sin embargo, no hubo mayores esfuerzos para adaptar el marco lógico del programa regional a las condiciones locales existentes. El ambiente local se caracteriza por un bajo nivel de producción de ganado mejorado, importado principalmente desde Camerún, y por unidades de producción en proceso de transición desde formas extensivas hacia formas semi intensivas, creando así un nuevo espacio para el control sanitario animal en todo el ciclo productivo. La ganadería mayor tiene poca importancia (7.000 cabezas), mientras la ganadería menor está difundida, principalmente a nivel de producción de subsistencia. La peste bovina y el PPCB no están diagnosticados en el país. Pero otras enfermedades afectan la producción de ganado menor, producido esencialmente para fines de subsistencia. El organismo responsable de la ejecución es el Ministerio de Agricultura (servicios de ganadería y servicios veterinarios). Sin embargo, esta institución dispone de escasa capacidad técnica, de pocos recursos para actividades operativas y carece de políticas de fomento sectoriales adecuadas. Aparentemente, su implicación en la concepción del proyecto ha sido débil y esto está afectando la ejecución del proyecto. Recientemente, el departamento de ganadería traspasó la tutela del proyecto al departamento de servicios veterinarios. Los resultados previstos no corresponden a las realidad local en cuanto la focalización en la erradicación del peste bovina (peste bovina no fue diagnosticada, pero otras enfermedades en ganado menor sí), el desarrollo de servicios veterinarios privados, la estrategia propuesta para cobertura de la demanda de medicamentos.

2. Eficiencia en la ejecución hasta la fecha.

El proyecto se inicia en 05/02. Hasta la fecha se ha recibido el 40% del presupuesto previsto en el marco del DP1, cuya duración ha sido ampliada (Addendum de 6 meses hasta el 31/10/03). El atraso acumulado es en parte atribuible a la baja capacidad de gerencia administrativa. Actualmente se está esperando el 2do desembolso, pero mientras tanto el proyecto no dispone de fondos para el pago de salarios e incentivos de los agentes de la red. Tampoco se dispone aún de los medios de transporte previstos. El proyecto dispone de dos oficinas, una en Malabo y otra en Bata. La comunicación y el trabajo administrativo se han visto dificultados por una reciente mudanza de las oficinas en Bata, ya que las autoridades recuperaron las instalaciones. El personal entrevistado en Malabo no realiza mayor actividad de campo. No hay un levantamiento sistemático e interpretación de datos. El proyecto carece de planes de trabajo monitoreables, de aceptación a nivel institucional (dentro de su propio ente de tutela). Se elaboró un "Manual de Agente de la Red de Vigilancia Epidemiologica Zoosanitaria" y se definieron 10 puestos de la red de vigilancia, de los cuales 6 son fronterizos (marítimos: Bata, Malabo; terrestres: 2 con

Cameroun, 2 con Gabon) y 4 se ubican en zonas ganaderas. La red de vigilancia prevista – veterinarios auxiliares"- se apoya principalmente en recursos de nivel técnico bajo ("estensionistas agropecuarios"), que carecen de una capacitación adecuada en vigilancia epidemiológica. No tienen el suficiente alcanze regional. Se están realizando actividades de capacitación de este personal y de sensibilización de pequenos productores. Las actividades de sensibilización en medios de comunicación (radio) se han parado por falta de recursos. No se ha trabajado en la adecuación de textos legales, ni se ha establecido contacto con los veterinarios privados. (segun datos disponibles, existen actualmente 2 veterinarios privados en GE y 8 que trabajan en instituciones estatales, no necesariamente en los servicios veterinarios). No hay capacidad nacional de análisis de muestras y no hay organización y fondos para enviar muestras a paises vecinos.

3. Efectividad hasta la fecha.

El proyecto actualmente tiene poco alcance tanto en términos de sensibilización como en términos de vigilancia epidemiológica. Cabe destacar, sin embargo, que se ha logrado levantar ligeramente los conocimientos epidemiológicos de los agentes de vigilancia y se han elevado los conocimientos en técnicas de producción y enfermedades de los pequeños productores atendidos. Los agentes de vigilancia/extensionistas rurales han abrazado el proyecto con entusiasmo y transmiten los conceptos a los pequeños productores agropecuarios de sus áreas de intervención, actualmente algo limitados por la falta de transporte (motocicletas). Pero no reciben todo el apoyo necesario y actualmente ningun estimulo (indemnización) para llevar a cabo sus actividades. El ente de tutela no recibe información de campo de una manera que le permita establecer un control epidemiológico adecuado en el país. Cabe interrogarse sobre la capacidad actual de los servicios veterinarios del Ministerio de Agricultura para dar seguimiento al proyecto. No se ha influido en la privatización de servicios veterinarios. La demanda de medicamentos queda insatisfecha.

4. Impacto hasta la fecha.

Dado el estado actual de avance es aún difícil poder evaluar el impacto del proyecto. En algunas de las explotaciones visitadas el desarrollo de la situacion zoosanitaria no parece dar signos de mejoras. Por el contrario, en las granjas atendidas se observan problemas para pasar de una producción extensiva a una producción (semi)intensiva: animales malnutridos y a veces estados sanitarios deplorables. El sistema de vigilancia epidemiológica todavía no es confiable. Cabe mencionar que en ausencia de políticas agropecuarias adecuadas para el desarrollo del sector y dada la falta de experiencia de los productores locales, el impacto de las acciones en materia de control epidemiológico puede ser poco relevante a nivel de los objetivos globales.

5. Sostenibilidad potencial.

El ente de tutela (Servicios Veterinarios en el Ministerio de Agricultura) considera el proyecto con escepticismo y no ha adoptado el proyecto como uno de sus brazos en la lucha contra epidemias controlables. Es necesario reforzar esta implicación. Ya se señaló que los agentes de vigilancia/ extensionistas rurales se han apropiado por lo menos parcialmente del proyecto. Estos agentes son claves para acompañar los procesos de conversión y diversificación de las actividades productivas que son necesariamente lentos, mientras favorecen activamente la participación de la mujer a quién se considera como una excelente promotora de los servicios recibidos. Las particularidades productivas locales (con una diferencia marcada entre la producción insular y continental) se toman en cuenta. La promoción de granjas estables que requieren de una producción semi intensiva tiene un impacto positivo sobre el medio ambiente, ya que no se consumen permanentemente nuevas áreas del bosque. La estrategia de desarrollo de la oferta veterinaria privada y de medicamentos no parece adaptada.

V. CONSIDERACIONES PRINCIPALES, ACCIONES RECOMENDADAS Y ENTIDADES EJECUTORAS (POR ORDEN DE PRIORIDAD)

1. Revisar marco lógico, planes de acción y manuales del proyecto. (PACE reg., Ministerio de Agricultura)
2. Reforzar la asistencia técnica y el seguimiento por parte del Buró regional (PACE)
3. Taller de reorientación del proyecto en el Ministerio de Agricultura, especialmente con los Departamentos de Ganadería, Control de Alimentos, Servicios Veterinarios (con elaboración de indicadores en el sector productivo y epidemiológico). (PACE, Ministerio de Agricultura, coordinación)
4. Presentación regular de planes de trabajo periódicos monitoreables al ente de tutela, presentar informes de actividades realizadas en conjunto con la contabilidad del mes transcurrido (coordinación).
5. Elaboración de protocolos adecuados para el levantamiento de información epidemiologica y realizar informes epidemiológicos para mejorar el control epidemiológico en el país.
6. Invitar a los veterinarios privados a integrar se en las estrategias del proyecto (coordinación)

MONITORING REPORT
KENYA – KEN – PAN AFRICAN PROGRAMME FOR THE CONTROL OF EPIZOOTICS, KENYA COMPONENT (PACE (K)).
MR-00696.01 – 07/06/02

I. PROJECT DATA

Project Number: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745 (K)**	Task Manager: **Enrico Pironio**
Date Financing Agreement signed: **15/06/01**	Delegation Advisor: **Bernard Rey**
Start date – planned: **01/07/01**	Monitor: **Tim Bene**
Start date - actual: **01/10/01**	Project Authority: **Department of Veterinary Services, Ministry of Agriculture and Rural Development**
End date – planned: **31/10/04**	Sector/Subsector: **31184 – Livestock Research**
End date - likely: **31/10/05**	Monitoring visit date: **From : 13/05/02 - To: 24/05/02**

II. FINANCIAL DATA*

Primary commitment (project budget):	€ 3973798
Secondary Commitment (funds contracted):	€ 1478194
Funds Disbursed by the Commission:	€ 490000
Expenditure Incurred by Project:	€ 364365

* As at: **24/05/02**

III. SUMMARY OF CONCLUSIONS

1. Relevance and quality of design	d
2. Efficiency of implementation to date	c
3. Effectiveness to date	c
4. Impact to date	c
5. Potential sustainability	c

Note: a = very good; b = good; c = problems; d = serious deficiencies

IV. EXPLANATORY COMMENTS

1. Relevance and quality of design.

The Pan-African Programme for the Control of Epizootics (PACE) is a regional programme covering 32 countries, coordinated by the Organisation of African Unity's Inter-African Bureau for Animal Resources (OAU/IBAR). The Kenyan national component has prepared its project around a standard logframe provided by the regional project, which is flawed in that the Results are not convincingly logically connected to the Purpose. This makes it difficult to plan and schedule activities in a suitable manner and weakens the sense of ownership by the national management. Although it is important that Kenya participates in this regional initiative, the scale and nature of the intervention means that it will dominate the work of the Department of Veterinary Services (DVS) in the coming years. Because of this, the DVS' clients – livestock owners – should have been included in the project design process, but they were not. They are entitled to expect that when somebody visits them for surveillance purposes, the person should be sufficiently resourced to deliver advice and treatment for existing conditions, but this is not provided for in the project design. The design hinges around privatisation of animal health care delivery, but also depends on grass-root workers to provide surveillance information, for which there are no plans for remuneration. In Kenya, the privatisation process has not yet been properly thought through and there is confusion over the role of the sister project CAPE, which works with NGOs to promote Community-based Animal Health Workers (CAHWs) - the intended private sector delivery agent - but does not interface with DVS. Finally, it is not possible to achieve Result 3 - confirmed eradication of Rinderpest from Kenya - within the project timeframe, because 2 zones could not declare provisional freedom at the outset and the confirmation process takes several years.

2. Efficiency of implementation to date.

Unfortunately the project has been the victim of inefficiency from all sides. Project documentation was signed in June 2001, but the initial request for funds was unaccountably held up with the National Authorising Officer (NAO) for 2 months and the first disbursement was received in October. During this time the project management did not initiate activities, even those with no cost implication such as preparing for the procurement process, and as a result procurement of many items has been late. This has been exacerbated by the Government of Kenya's interpretation of the

agreement governing use of the imprest account, which means that full government procedures have to be followed in addition to EC regulations. The official timing of the end of the first year was changed by OAU/IBAR from April to October 2002, but only after considerable time had been spent producing an Annual Report and second year workplan. The activities, which due to the delayed start and expected year end in April were dropped from the first year workplan, were replaced when the year was extended to October. Technical Assistance is essential to generate the momentum of this project, and a delay by Brussels of 10 months in accepting the pre-qualifications and inviting full tenders has contributed to the slow progress to date.

3. Effectiveness to date.

There is progress with Result 1, particularly through the additional resources to the Epidemiology and Economics Section, and this is welcomed by DVS. Good technical support has been received from OAU/IBAR and is appreciated. Progress towards Result 2, privatisation of veterinary services, is struggling and needs a strong injection of focus. Confusion over the responsibilities of PACE and the CAPE project needs to be resolved, furhter a convincing strategy for the creation of a financially viable privatised animal health delivery service operating in the arid and semi-arid lands (ASAL) needs to be developed and implemented. A clear analysis of the legal framework surrounding privatised veterinary services needs to be undertaken, since worries over licensing seem to be deterring potential practitioners from going into business. Result 3 will move according to the timeframe dictated by the Organisation Internationale des Epizooites (OIE) pathway and Result 4 is really a '2nd phase' activitiy requiring considerable progress with Results 1 and 2 before it can be achieved.

4. Impact to date.

Given the early stage of the project, it would be unreasonable to expect to see much impact even if the efficiency had been better. Impact will only be seen when strategies for disease control measures and for privatisation of veterinary services have started to be implemented. There seems insufficient prospect that the privatisation initiative can progress sufficiently quickly and comprehensively to enable the control strategies to be developed and tested within the project timeframe.

5. Potential sustainability.

The PACE project is intended to develop disease control strategies that will be activated when surveillance information indicates the need. No matter how good the strategies, if the surveillance system is unreliable they will not work. The surveillance system is currently seen as a bi-product of the service delivery system, which is to be privatised. The success of the project therefore depends on the success of the privatisation, which is by no means certain, and is not even fully within the control of the project. An important consequence of the predecessor project was the creation of the Veterinary Services Development Fund (VSDF). All of the income from DVS activities is paid into this fund, and the DVS has full control over how it is used. The Department sees it as a guarantee of security for the future. As privatisation occurs, many revenue generating activities will be lost, but income from regulatory activities will continue. Meaningful sustainability after cessation of donor funds is still doubtful.

V. KEY OBSERVATIONS, ACTION(S) RECOMMENDED AND BY WHOM (IN ORDER OF PRIORITY)

- The EC (Task Manager and Delegation Advisor) must take urgent steps to procure the TA for this project. Someone with good leadership and project management skills is needed, to ensure that confusion does not continue in dealings with the NAO, OAU/IBAR and the EC.
- The project urgently needs to develop a strategy to promote a sustainable privatised animal health delivery service capable of gaining the confidence of livestock owners and of collecting and providing the information required by the DVS. All options should be considered, including the role of existing 'quack' traders. Developing and driving such a strategy requires special skills that the existing project personnel would not be expected to possess, so they should seek an appropriate person to manage that part of the programme for them. An initial study by an organisation such as the Kenyan Institute for Public Policy Research and Analysis (KIPPRA) might be very helpful.
- The project should divide the tender for vehicles into separate lots for each type of vehicle to avoid difficulties in evaluation of tenders for mixed lots.
- The project should ensure that baseline data is available to enable progress towards impact indicators (Overall Objective level) to be gauged.
- There is a risk that the same project design will have been used by some of the other 31 countries and thus introduce similar problems. The possibility of monitoring the Regional project should be investigated.

RAPPORT DE MONITORING

GUINÉE CONAKRY – GIN – PROGRAMME D'APPUI AU SOUS-SECTEUR DE L'ÉLEVAGE - PASEL.

MR-01018.01 – 03/07/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **8 ACP GUI 45**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **27/02/02**	Conseiller de Délégation: **René Bosman, Nicolas Astier**
Date de démarrage prévue: **01/04/02**	Moniteur/rice: **Basile Kotschoubey**
Date de démarrage: **01/04/02**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Direction Nationale de l'Élevage**
Date finale prévue: **31/03/07**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherches vétérinaires (élevage)**
Date finale probable: **30/09/07**	Date de mission de monitoring: **De : 02/06/03 - à: 13/06/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**8,000,000**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**1,909,000**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**746,841**
Dépenses encourues par le projet:	€	**175,000**

* Datées du: **02/06/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**b**
3. Efficacité actuelle:	**b**
4. Impact actuel:	**b**
5. Viabilité potentielle:	**b**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

L'objectif global du PASEL est bien défini - "Réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales par l'augmentation du revenu des éleveurs tout en conservant la base productive". Les besoins du sous-secteur de l'élevage et la politique du gouvernement sont clairement définis dans la Convention de Financement (CF). Le consommateur est ignoré, alors qu'il est la force motrice de l'élevage. Le cadre logique note 2 objectifs spécifiques, portant sur les fonctions régaliennes de l'administration de l'élevage et sur les performances des acteurs privés. La progression de la mise en œuvre des moyens vers les objectifs est cohérente. Cependant, les résultats sont énoncés en termes descriptifs: "réseau renforcé, informations pertinentes disponibles, filières développées, professionnalisme amélioré". Il n'est donc pas étonnant que les IOV soient peu fonctionnels, ne signalant pas de quantités, de situation de départ ou de délais temporaires. Les, bien définies, hypothèses (cadre logique et annexe 4 de la CF) se réfèrent aux compétences de la DNE, à la valeur ajoutée des produits de l'élevage, à la distinction entre vétérinaires privés et publics, au rôle des Organisations Professionnelles d'Éleveurs (OPE), à la stabilité et aux relations avec la société civile. Les conditionnalité citées dans la CF sont appropriées mais une lacune importante fut l'omission concernant le cadre législatif des OPE. Le chevauchement potentiel avec PACE (Programme Panafricain de Contrôle des Épizooties) présente des risques. Le Devis Programme de démarrage, (DP 0) est terminé. Le DP actuel (DP1: 15/02/03 – 15/02/04) indique les activités de manière très détaillée. Le budget est réparti en 218 lignes, ce qui est trop complexe pour une bonne compréhension lors d'un exercice de monitoring, et risque de poser des problèmes de flexibilité d'exécution. Dans le cadre logique, des IOV sont notés au niveau des activités, ce qui n'est pas régulier.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

Les moyens du projet ont accumulé du retard. Le DP1 commence le 15/02/03, au lieu du 1/10/02. Les moyens sont dans les coûts prévus, et minutieusement gérés au quotidien, en francs guinéens, par la DNE. Le moniteur ne prévoit aucun risque de dépassement de budget. Il n'y a pas d'accord entre les comptes en euro du système OLAS (Délégation) et les reconversions en euro des dépenses faites par le projet. Le projet a pris du retard à cause de la définition détaillée des rôles de la Cellule d'Appui à la Société Civile (CASC) avant le recrutement de l'assistant technique (AT). A Part l'achat de 560,000 doses

de vaccin PPCB (Péri-Pneumonie Contagieuse Bovine), des activités de préparation sont essentiellement effectuées à ce jour. Si le moniteur n'appréhende aucun dépassement de budget, il sera plus difficile d'apprécier l'ampleur des activités effectuées car celles-ci représentent essentiellement des formations, des missions d'appui, du renforcement de capacités, du fonctionnement. Il est compliqué de mesurer concrètement l'efficience de telles activités. Par un discours clair et logique, la DNE donne l'impression de bien gérer ses activités (voir PACE). Les compétences au niveau provincial restent méconnues - la filière viande présente un grand potentiel non capté d'exploitation, les épizooties basiques persistent, ce qui indique des problèmes de gestion. Il est trop tôt pour parler de résultats. Aucun résultat n'étant quantifié, l'appréciation future des résultats risque d'être une tâche laborieuse. La CF contient un budget annualisé pour tout le programme par composante et par nature de coûts et un calendrier de mise en œuvre très élémentaire. La CF prévoit 1 audit interne mensuel, 1 évaluation externe à mi-parcourt et une finale.

3. Efficacité actuelle.
Il est trop tôt pour affirmer si les éleveurs et les populations rurales ont accès, ou s'ils utilisent les résultats du PASEL. Les éleveurs passent d'une attitude de crainte envers les autorités (1ère république, confiscations bétail) à une attitude de confiance (voir RM PACE). Cette confiance, encore fragile, ne peut être qu'améliorée par PASEL. Les IOV des objectifs spécifiques, inscrits en termes de "nombre de textes légaux publiés, du niveau de satisfaction des éleveurs, d'augmentation de la production", risquent d'être peu utiles. La satisfaction est difficile à mesurer, le nombre de textes ne dit rien sur leur qualité et des données fiables sur la production ne sont pas notées en début de programme. La DNE est dirigée par une équipe dynamique, moderne, qui a les capacités de s'adapter aux facteurs externes.

4. Impact actuel.
Au niveau de l'objectif global, l'atteinte des IOV ne peut pas encore être attribué à PASEL, car le programme n'a effectué aucune opération sur le terrain. La bonne gestion et politique judicieuse de la DNE et de la Guinée en matière d'élevage pourra servir d'exemple aux autres ministères ainsi qu'aux pays avoisinants. Il n'y a aucune hypothèse au niveau des objectifs spécifiques. La DNE coordonne adroitement les projets de la Banque Mondiale, de la FAO, et de la coopération française. Le PASEL est engagé fort opportunément comme suite et renforcement national du PACE, financé par l'UE.

5. Viabilité potentielle.
Un bon soutien politique a été fourni au PASEL mais le soutien national budgétaire risque de rester faible. L'élevage est fortement dépendant du cadre économique libéral. Une incohérence est cependant observée entre la politique officielle et la réalité - le vide juridique qui continue d'entourer les OPE, ce qui pose le problème de leur pérennité. Le projet est intégralement ancré dans les structures institutionnelles locales, qui ont la capacité de pérenniser les acquis du projet mais ceci dépend du financement. L'interruption de l'opération de tatouage avant PASEL indique une dépendance aux financements externes. Le rôle des femmes pour le secteur laitier et les petits ruminants est compris par la DNE ainsi que l'effet de ces activités sur le revenu familial. Le programme ne fait pas appel à des technologies non maîtrisées par les encadreurs locaux. En aidant à résolution de conflits entre agriculteurs et éleveurs pour des ressources partagées, la DNE aide à gérer l'environnement. Une attribution strictement au PASEL sera difficile. La gestion durable des statistiques pourrait poser des difficultés, surtout si les chiffres récoltés sont excessifs, complexes et irréalistes. La DNE est consciente de ses responsabilités, affirmation qui ne peut être faite pour le Ministère de l'Agriculture, dont dépend la DNE.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Délégation & DNE: Compléter les procédures de mise en place de la CASC.
DNE: Utiliser le cadre logique comme instrument de travail, définir des IOV utilisables en les quantifiant, comme prévu par l'article 2.1.5 de la CF. Ces IOV doivent être attribuables exclusivement à PASEL, de manière à rassurer les bailleurs de fonds sur l'absence de chevauchement de programmes (PACE / PASEL). Indiquer des moyens, et non des IOV, au niveau des activités.
DNE: Les finances de l'État ne pouvant soutenir la DNE, prévoir des financements externes à long terme (voir PACE) et autofinancements. La DNE a tout intérêt à définir des IOV réellement objectifs, pertinents et vérifiables. L'objectif n'est pas de faciliter la tâche des moniteurs, mais tout bailleur de fonds apprécie de disposer d'une image claire et quantifiable de l'efficience et l'efficacité des projets financés.
DNE: Mettre le Chronogramme a jour, l'utiliser comme outil pour le suivi du programme.
DNE: S'occuper de la gestion de déchets des abattoirs: santé publique et image de marque de la filière.
DNE: Gestion des statistiques: les informations les plus concrètes, robustes, fiables doivent être reprises afin que le système soit UTILE à tous les niveaux. Ne pas être séduit par des systèmes de statistiques fabuleux mais superflus. Ceci est important pour la synergie de tous les acteurs impliqués dans PASEL.

RAPPORT DE MONITORING

MALI – MLI – PROGRAMME PANAFRICAIN DE LUTTE CONTRE LES EPIZOOTIES (PACE).

MR-01010.01 – 19/06/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP ROC 9, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **31/08/99**	Conseiller de Délégation: **Bounafou Sanogo**
Date de démarrage prévue: **01/07/00**	Moniteur/rice: **René Grojean**
Date de démarrage: **01/07/00**	Autorité nationale en charge: **Ministère du Développement Rural**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche Vétérinaire (élévage)**
Date finale probable: **31/10/06**	Date de mission de monitoring: **De : 19/05/03 - à: 30/05/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**1,329,310**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**827,479**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**316,702**
Dépenses encourues par le projet:	€	**Pas Disponible**

* Datées du: **30/05/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**c**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**d**
3. Efficacité actuelle:	**d**
4. Impact actuel:	**d**
5. Viabilité potentielle:	**b**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

Le Programme Pan-Africain de Contrôle des Epizooties (PACE) est d'une grande importance pour la mise en place d'un outil fiable de suivi sanitaire du cheptel, aussi bien au niveau national que sous- régional, du fait d'un mode d'élevage transhumant et transfrontalier. Le Mali a reçu à Paris en mai 2003 le certificat attestant que « le pays est indemne de la peste bovine » de la part des autorités de l'OIE, à charge d'apporter la preuve de la non circulation du virus, à travers la mise en place d'un réseau de surveillance épidémiologique active pendant trois ans. La mise en place de cette mesure technique devait également s'inscrire comme un levier pour une réorganisation du système de santé animale, avec la finalité d'une meilleure concertation et coordination entre les différents partenaires publics et privés. La définition d'une stratégie et d'une démarche adaptées aux caractéristiques de la situation malienne, à partir des quatre orientations communes du Programme PACE, n'est pas très perceptible dans la formulation et le montage des DP. L'absence d'un cadre logique, d'hypothèses sur les difficultés rencontrées pour appuyer le processus de privatisation et la faible visibilité de l'articulation méthodologique entre les quatre composantes du Programme national, n'ont pas permis de définir un axe bien structuré de l'intervention.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

La mise en œuvre du Programme PACE au Mali apparaît comme affecté par un ensemble de circonstances pénalisantes qui n'ont pas encore permis de réunir les conditions nécessaires à son fonctionnement, quelques trois années après son démarrage. Selon le Programme, la libération des financements du DP1 serait intervenue avec près de 4 mois de retard (3^{ième} décade octobre 2000). Elle a été suspendue un mois plus tard jusqu'au 01.09.2001 par la Délégation, du fait de l'absence de concertation dans la nomination du nouveau coordonnateur. L'adoption quelque peu restrictive et controversée de la Loi sur la profession vétérinaire a exacerbé les susceptibilités et les corporatismes, tout en « vidant » le Programme d'une grande partie de sa substance. Le financement prévu pour l'appui à la privatisation des services vétérinaires n'a pas été libéré ce qui a amputé la restructuration envisagée de l'offre sanitaire sur le terrain et limite sérieusement les attendus du Programme. La dotation a été pour partie réorientée vers le financement de formation de cinq vétérinaires à l'école vétérinaire de Dakar. Par ailleurs, l'acquisition des moyens logistiques (27 motos) pour permettre le fonctionnement du réseau de surveillance active n'est toujours pas effective, du fait des changements légitimes des spécificités du

matériel et des lenteurs des procédures d'obtention de la clause de dérogation. De ce fait, la mise en place du réseau de surveillance active est toujours en attente de moyens logistiques et la concertation entre les acteurs sur les modalités de mise en place d'une offre sanitaire en attente de directives.

3. Efficacité actuelle.
Du fait de la difficulté à mettre en œuvre le réseau de surveillance active et une souhaitable concertation et coopération entre le secteur public et la médecine vétérinaire privée, la contribution des résultats à l'atteinte de l'objectif spécifique ne peut être qu'en deçà des attentes et se situe principalement au niveau du renforcement de la structure institutionnelle des services d'épidémiologie animale, notamment à travers des actions d'information et de suivi [recueil des données de la surveillance continue (réseau EPIVET)]. Les hypothèses de travail définies dans le cadre logique n'ont pas pris en compte les blocages et les tensions susceptibles de se développer et de freiner la dynamique. Toutefois, l'articulation concertée entre le privé et le public au niveau d'une participation croisée reste toujours possible et souhaitable, à travers des propositions pratiques de relance au niveau du terrain, ce qui encouragerait la recherche de propositions et une possible réouverture de la ligne budgétaire allouée au renforcement du secteur privé.

4. Impact actuel.
Dans la situation actuelle de l'avancement du Programme et des modalités arrêtées de son fonctionnement, la contribution du Programme à la réalisation de l'objectif global est difficilement appréciable et pas véritablement significative. Les seules données concrètes disponibles sont relatives à l'appréciation des présomptions de pathologies, relevées le plus souvent au niveau des abattoirs, ce qui ne permet pas de s'inscrire dans une perspective dynamique pour ce qui concerne l'amélioration de la productivité animale, des échanges et de la sécurité alimentaire. L'absence de cadre logique du Programme PACE-Mali et d'IOV ne facilite pas la structuration de la mesure de l'impact des activités.

5. Viabilité potentielle.
En dépit de l'accumulation des divers retards relevés, il convient de souligner une volonté très marquée des autorités pour la mise en œuvre du Programme et pour sa pérennité : soutien financier de substitution durant la suspension de la coopération financière avec l'U.E., inscription d'une dotation de 134 millions de FCA au budget national 2003 pour l'appui au Programme. Sur la plan institutionnel, le Programme a trouvé son ancrage au sein du Ministère du Développement Rural et plus spécialement à travers la Direction Nationale d'Appui au Monde Rural (DRAMR). Il a ainsi trouvé son positionnement au niveau régional et bénéficie d'un soutien continu du bureau régional du PACE et du Représentant de l'OIE. Au niveau du terrain, il existe une attente pour la mise en place d'une concertation et d'une coopération entre les services et les opérateurs privés. Les opportunités de relancer un schéma concerté de l'intervention sont réelles et ne posent pas problème, notamment à travers l'existence confirmée des 108 mandataires (vétérinaires privés ayant un mandat géographique d'intervention). Cette relance par la base entre les acteurs gagnerait à être renforcée par la remise en activité effective des cinq laboratoires régionaux de proximité prévus. Il serait également souhaitable d'apporter un soutien à la mise en place et au fonctionnement de cinq laboratoires privés de proximité dans des zones non pourvues et excentrées.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Le Programme PACE est toujours dans une situation d'attente de son véritable démarrage, quelques trois années après sa date de mise en œuvre. Compte tenu de l'intérêt et de la détermination de l'ensemble des partenaires, la levée des principaux points de blocage concerne :

1. l'acquisition dans les meilleurs délais des moyens logistiques (27 motos) ainsi que les équipements nécessaires pour maintenir la chaîne du froid ;
2. l'élaboration concertée de protocoles de collaboration entre les services sanitaires décentralisés et les mandataires privés (vétérinaires privés en poste sur le terrain) afin de définir les modalités de coopération et de rétribution des services ;
3. le financement des cinq laboratoires régionaux de proximité gagnerait à être renforcé par le financement de laboratoires privés sur des zones d'intervention non concurrentielle, de manière a renforcer l'intervention tout en appuyant de manière plus ciblée le secteur privé ;
4. Il est vivement souhaitable et recommandé d'accompagner ce programme à son terme opérationnel, c'est-à-dire pendant une durée effective de trois années, ce qui implique prioritairement la mise en œuvre des recommandations 1 et 2.

RAPPORT DE MONITORING
GUINEE BISSAU – GNB – PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).
MR-00993.01 – 10/06/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33 , 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **31/10/99**	Conseiller de Délégation: **Cristina Fernandez**
Date de démarrage prévue: **01/04/01**	Moniteur/rice: **Dominique Magnet**
Date de démarrage: **01/04/01**	Autorité nationale en charge: **Ministério da Agricultura, Florestas e Pecuária. Direcçao Geral da Pecuaria**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **31/10/04**	Date de mission de monitoring: **De : 05/05/03 - à: 16/05/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**664,613**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**479,000**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**357,398**
Dépenses encourues par le projet:	€	**320,903**

* Datées du: **31/03/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**b**
3. Efficacité actuelle:	**b**
4. Impact actuel:	**b**
5. Viabilité potentielle:	**c**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

La Guinée-Bissau a un cheptel relativement important : environ 450 000 bovins, 450 000 petits ruminants, 30 000 porcins et 500 000 volailles (le dernier recensement date cependant de 1991). Avec près de 17% du PIB, l'élevage, très associé à l'agriculture constitue un secteur particulièrement important de ce pays, un des plus pauvres du monde, à 80% rural. L'essentiel de la population, considérée comme pauvre à 80% vit de la production agricole, le plus souvent d'autosubsistance. Le projet PACE, qui permet d'envisager l'amélioration de la santé de l'élevage est donc particulièrement pertinent, et ce d'autant plus, qu'au sortir du conflit politico-militaire de 1998-99, la Guinée-Bissau s'est retrouvée avec des structures de santé animale pratiquement totalement détruites ou pillées (labo vétérinaire central, véhicules) : ainsi, contrairement à d'autres pays la G.B n'a pu que très peu capitaliser sur son projet PARC (2 M€ de 93 à 98). Le PACE représente aujourd'hui la quasi-totalité des ressources (dont « structurantes ») de la D.G de l'Elevage. Du fait des très grandes difficultés (dont ressources humaines qualifiées), son Plan Global, élaboré avec l'aide de la coordination sous-régionale de Bamako a été un des derniers à être accepté . Le plan est bien monté et pertinent prenant bien en compte tous les aspects y compris faune sauvage et phénomène transhumant avec la Guinée Conakry. Il ne comprenait cependant pas de chronogramme d'implémentation. Le projet dispose d'un cadre logique relativement bien monté qui décline en cascade dans ses 4 objectifs spécifiques les 4 résultats du CL régional. Les IOV ne sont dans leur totalité que des paramètres (non chiffrés).

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

La G.B vient de voir accepté fin avril 03 son 3ème devis programme. Le DP1, essentiellement d'investissements matériels et humains, a été exécuté à 67% et le DP2 le sera à environ 75%. Le projet a rencontré de grandes difficultés au début : arrivée tardive des fonds (août 01), méconnaissance des procédures FED (d'où véhicules disponibles seulement en mai 02), personnels sans qualification suffisante (notamment en faune sauvage et communication), obligation de remonter des services vétérinaires en partant en pratique de très bas, dans un environnement général très difficile (non-paiement des fonctionnaires de l'Etat pendant plusieurs mois, absence totale d'électricité du réseau même dans la capitale, etc.). Cependant de nombreuses réalisations peuvent être portées au crédit : de nombreuses

formations ont été effectuées aux différents niveaux du dispositif; le laboratoire est enfin correctement opérationnel (mai 03), matériel et personnel ; le réseau RENAVE (observation seulement clinique jusqu'à maintenant) fonctionne avec 10 agents de terrains équipés de motos, 10 de mobylettes et 20 sans moyens de transports qui fournissent des rapports mensuels de suspicion (PB, PPCB, Fièvre Aphteuse, Peste Porcine Africaine, Peste des Petits Ruminants sont particulièrement suivies) ; la base de donnée sous Access (bientôt sous Oracle) fonctionne ; 2 bulletins (normalement trimestriels) ont été produits ainsi que plusieurs documents informatifs, campagnes radio, l'Ordre des vétérinaires a été appuyé, la législation revue, etc. Les protocoles pour la PB sont prêts pour une présentation à l'OIE (pas de cas de PB depuis 67, pas de vaccination – par ailleurs PPCB inconnue cliniquement dans le pays-). Le projet n'a cependant pas réussi à monter un système satisfaisant pour les prélèvements sur la faune sauvage. L'appui, indispensable vu le retard considérable du pays, par plusieurs missions de Bamako a été fort apprécié, mais beaucoup reste à faire dans tous les domaines.

3. Efficacité actuelle.

Les éleveurs, essentiellement dans la région Est (ethnies Peuls et Balante avec deux systèmes d'élevage très distincts) sont les premiers bénéficiaires : ils devraient voir leur production et leur revenus s'accroître grâce au meilleur cadre de prévention et de contrôle sanitaire. Les éleveurs, en particulier à travers 2 associations avec lesquelles le projet travaille, devraient devenir des parties-prenantes au projet plus importantes, notamment dans le domaine de la sensibilisation (importance de la vaccination, signalement des maladies, etc.). Le deuxième groupe cible est celui des professionnels de la santé animale du secteur public, et peut-être un jour privé, si le processus de privatisation arrive effectivement à se mettre en place.

4. Impact actuel.

Malgré les grandes difficultés du projet dans un environnement politico-économique très défavorable par son instabilité et l'immensité du travail restant à accomplir, l'effet du projet sur l'objectif global - à savoir le renforcement de la capacité de contrôle à tous les niveaux ainsi que celui de l'approvisionnement en services et médicaments vétérinaires – apparaît tout à fait positif à ce stade.

5. Viabilité potentielle.

Le dessin du PACE régional oblige les gouvernements à participer de manière croissante à partir de la troisième année au financement du dispositif d'épidémiosurveillance. Pour le devis programme N°3, le gouvernement bissao-guinéen s'est engagé à prendre à sa charge 18 millions de FCFA, soit environ 27 500€. En année de croisière, le réseau doit pouvoir fonctionner avec environ 22 millions de FCFA, ce qui apparaît comme une somme raisonnable ; cependant, les travers de l'administration (non-paiement des fonctionnaires pendant plusieurs mois, forte instabilité des cadres et des institutions,..) et les difficultés du processus de privatisation (secteur bancaire très faible, réticent à prendre des risques) augurent assez mal de la viabilité si une prise de conscience et une volonté ferme ne se font pas jour.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

La Guinée Bissau, du fait de la guerre et de la situation économique actuelle critique du pays, « revient de très loin » en matière vétérinaire : le PACE constitue un projet fondamental, car le seul, pour la structuration du secteur vétérinaire du pays; des avancées très encourageantes ont été faites, elles sont à appuyer très fortement dans le futur par tous les acteurs.

Projet/gouvernement

Il est indispensable que le RENAVE soit rapidement définitivement légalisé.

Le gouvernement de la GB doit être conscient de la grande importance de son engagement pour le maintien du fonctionnement du réseau dans le futur (22 millions xof/an).

Projet : De véritables IOV chiffrés, et non des paramètres, devraient figurer dans le cadre logique (à revoir). La visibilité UE du projet devrait être améliorée. Equiper les labos de Bafata et Gabu (frigo à gaz) comme relais pour la chaîne de prélèvement et le labo de Bissau avec un groupe électrogène en propre.

Utiliser au maximum les 2 associations d'éleveurs de Bafata et Gabu comme relais du projet.

Le système pour l'obtention des sérums de chasse devra être revu (ne pas dépendre de manière aléatoire des touristes, mais avoir une action en propre d'obtention de sérums).

Commission/Délégations régionales (Nairobi/Bamako) et nationale

Compte tenu des retards dans le démarrage du PACE en Guinée Bissau (avril 01, contre octobre 99 pour le PACE régional d'une durée de 5 ans) il sera nécessaire de revoir la date de fin de ce programme, pour que le projet puisse atteindre dans ce pays l'ensemble de ses objectifs

Vu le retard important de la G.B et ses énormes besoins en formation à tous les niveaux, une attention particulière des spécialistes de Bamako devrait être apportée dans tous les domaines (étude épidémiologie surtout de PPR et PPA, analyses labo pour autres maladies, faune sauvage, communication, privatisation, législation).

MONITORING REPORT

ETHIOPIA – ETH – PAN-AFRICAN PROGRAMME FOR THE CONTROL OF EPIZOOTIC DISEASES (PACE), ETHIOPIA COMPONENT.

MR-00992.01 – 02/06/03

I. PROJECT DATA

Project Number: **7 ACP RPR 744, 8 ACP TPS 32**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date Financing Agreement signed: **30/08/99**	Delegation Advisor: **Nicolas Petit**
Start date – planned: **08/07/00**	Monitor: **Tim Bene**
Start date - actual: **01/11/00**	Project Authority: **Ministry of Agriculture, Animal and Fisheries Resources Development Department**
End date – planned: **31/10/04**	Sector/Subsector: **31184 – Livestock Research**
End date - likely: **31/10/04**	Monitoring visit date: **From : 05/05/03 - To: 16/05/03**

II. FINANCIAL DATA*

Primary commitment (project budget):	€	**3,987,935**
Secondary Commitment (funds contracted):	€	**2,502,667**
Funds Disbursed by the Commission:	€	**765,210**
Expenditure Incurred by Project:	€	**765,210**

* As at: **15/05/03 (excludes TA - regional contract)**

III. SUMMARY OF CONCLUSIONS

1. Relevance and quality of design	**b**
2. Efficiency of implementation to date	**c**
3. Effectiveness to date	**c**
4. Impact to date	**b**
5. Potential sustainability	**c**

Note: a = very good; b = good; c = problems; d = serious deficiencies

IV. EXPLANATORY COMMENTS

1. Relevance and quality of design.

There is no doubt about the relevance of this project to Ethiopia, which has the highest cattle population in Africa. The predecessor project (Pan-African Rinderpest Control/PARC) succeeded in eradicating rinderpest (RP) from most of the continent. However this was not the first attempt at eradication, in the 1970s a similar programme achieved equally good results, only to see a recurrence within 10 years. PACE is therefore a follow-on project to PARC, aimed at ensuring sustainability in terms of RP eradication, while also strengthening veterinary services in general and developing control strategies for other epizootics. This report only concerns the Ethiopian national component of the overall PACE project which operates in 32 countries, coordinated through the African Union/Inter-African Bureau of Animal Resources (AU/IBAR). Having been designed by people involved with PARC, the inputs and activities are well specified. The assumptions were appropriate but in some cases (for instance the Guarantee Fund) have not held true. There is an inherent weakness in the logical framework (LF) which is common to most of the national components and which the regional coordination is taking steps to correct.

2. Efficiency of implementation to date.

The first Workplan and Cost Estimate (WP/CE) was signed in March 2000, with a scheduled start date of 8th July (beginning of Ethiopian year 1993). Ethiopia was one of only 4 PACE countries to commence activities in 2000. The project benefited from the existing PARC infrastructure but delayed disbursement (November 2000) created a hiatus in which the contracted staff could not continue to be employed. There is currently a prolonged delay in disbursement for the 3rd WP/CE which is partly due to a cumbersome approval process involving national and regional authorising offices and delegations, and partly to strict interpretation of EDF financial management procedures following deconcentration. From May 2003 it will again not be possible to pay contract staff salaries. These include key staff in charge of several project components.

No international procurement has yet been achieved because of confusion over procedures. Laboratory supplies and, in some cases, joint funding has been obtained from other projects (National Livestock Development Project and Community-based Animal Health and Participatory Epidemiology Unit – CAPE)

to help overcome disbursement delays. Nevertheless some activities are much delayed, including the analysis of thousands of serum samples collected for the surveillance of Contagious Bovine Pleuro-Pneumonia (CBPP), and the installation of database software which requires new hardware. This is slowing the implementation of the national surveillance system, which is effectively being created by the project. The items are expected to arrive within 2 months.
The long-term technical adviser (TA), who was supposed to be present for the entire programme, arrived in early 2003 with only 22 months of the project remaining. Reasons for this include the decision to contract groups of TA through the Regional Coordination Office and a very long, unexplained delay in Brussels.
The project submits consolidated disease outbreak reports every month, and also quarterly and annual progress reports, to the Regional Office. It does not receive regular feedback as a result of this. However, technical visits from regional staff are regarded as useful.

3. Effectiveness to date.
Livestock owners are naturally not aware of the ongoing efforts to ensure that Ethiopia will be declared free of RP, although they are enjoying the benefit of that freedom. They also do not know about the thrust to develop control strategies against CBPP. There is a communication initiative using radio slots to inform them about this, but the farmers met were not disposed to listening to the radio for agricultural advice.
There is considerable interest amongst vets in the privatisation process, but so far very few have taken the plunge. The strategy is still in draft form and there are some issues about which they are awaiting reassurance. In particular, they have seen the proliferation of private veterinary pharmacies and do not want to be subjected to such intense competition in service delivery. They are hoping that the government will allow them to have exclusive territories, at least for the first few years.

4. Impact to date.
The ongoing drought, and resulting loss of livestock, overshadows the benefits of RP eradication. Without a developed control strategy for CBPP, or an operational privatised veterinary service delivery system, CBPP is spreading rapidly. So at this point in time there is no positive impact on the livelihood of livestock owners. That does not mean to say that in future there will be no benefit: when there is no drought and when a CBPP control strategy, with appropriate delivery mechanism, is developed, the benefit should be substantial. If the project ends after 4 years, it is expected that the CBPP strategy will be prepared and capacity of personnel built-up. The privatisation initiative will be in its infancy and will not have achieved 'critical mass' – it would benefit from the full 5-year intended project duration.

5. Potential sustainability.
The government supports the rationalisation of service delivery, and will also seek to implement List A disease control strategies without cost recovery. In particular it is eager to be declared free of RP. Because of suspected RP foci in neighbouring countries, Ethiopia will not be able to progress through the normal pathway to declaration that has been specified by the International Organisation for Epizootic Diseases (OIE). Instead it will need to follow an alternative pathway and is adapting to that. Among other things, this will delay the declaration by several years, thereby taking it outside the timeframe of PACE.
Project staff regard AU/IBAR as a suitable organisation to oversee sustained regional surveillance, despite its stretched resources during project implementation.

V. KEY OBSERVATIONS, ACTION(S) RECOMMENDED AND BY WHOM (IN ORDER OF PRIORITY)

Despite delays in funding, procurement and TA, PACE Ethiopia is making reasonable progress and has the potential to achieve good results, except in OIE declaration which requires a longer timeframe.
(i) Delegation and project stakeholders need to collaborate urgently to find a rapid solution to the disbursement impasse and prevent this potentially successful project from stalling.
(ii) The RP surveillance programme and other activities must be continued for as long as necessary to achieve OIE declaration of freedom from RP. This will be much longer than the intended duration of PACE. The project needs to develop a coordinated strategy with neighbouring countries to ensure availability of resources and expedite a satisfactory outcome.
(iii) In recognition of useful collaboration in the past, and as recommended by the mid-term review, PACE should develop a more formal and integrated relationship with CAPE, which can contribute significantly in communication, extension and participatory epidemiology.
(iv) The project should commission a quick survey to assess the effectiveness of radio slots and, if necessary, adjust its communications strategy accordingly.

RAPPORT DE MONITORING

DJIBOUTI – DJI – PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).

MR-00988.01 – 02/06/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **23/02/01**	Conseiller de Délégation: **Pierre Philippe/Caroline Birar**
Date de démarrage prévue: **17/05/01**	Moniteur/rice: **Edgardo Bilsky**
Date de démarrage: **01/10/01**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **31/10/05**	Date de mission de monitoring: **De : 05/05/03 - à: 16/05/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**664,660**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**501,000**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**269,831**
Dépenses encourues par le projet:	€	**226,684**

* Datées du: **18/05/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**c**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**d**
3. Efficacité actuelle:	**c**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**d**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

La protection et le contrôle sanitaire des animaux est une nécessité évidente, en particulier à Djibouti, lieu de passage de troupeaux des pays voisins. Les activités prévues permettront de créer un réseau d'épidemosurveillance, mais la stratégie retenue basée sur le rôle des auxiliaires volontaires (50), ne garantie ni un maillage suffisant, ni un fonctionnement adéquat à long terme. Même problème pour la distribution de médicaments. L'hypothèse d'un recouvrement des coûts progressif des médicaments pourrait s'avérer inaccessible (Nord du pays). Une participation des bénéficiaires directs (éleveurs et organisations), dans les phases de conception et planification aurait peut-être permis de compléter cette stratégie. Quant au renforcement de la Direction de l'Elevage (DE), les actions prévues peuvent s'avérer insuffisantes pour surmonter les problèmes structuraux et l'absence de politique adéquate du personnel (absence ou faiblesse du personnel technique, non-recouvrement de certains postes dans les districts, faible mobilisation et motivation). Parmi les risques, le projet a sur-estimé, du moins partiellement, les possibilités du gouvernement dapprofondir la politique sectorielle et mobiliser les moyens nécessaires (recouvrement du personnel, mise en place d'un Fonds de développement de l'Elevage). S'agissant d'un projet régional, une décentralisation plus importante aurait contribué à alléger les procédures. Le cadre logique du djiboutien du programme reprend les objectifs généraux et spécifiques du programme régional.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

Les activités du programme ont au moins un an de retard. Le 1er DP, signé à Djibouti en octobre 00, fut visé par l'Ordonnateur Régional en mai 2001, mais le projet n'a pas vraiment démarré jusqu'en octobre 2001 peu avant l'arrivée du 1er décaissement (novembre 2001). Le DP2 a été signé à Djibouti fin mars 2002, mais les fonds sont arrivés 6 mois plus tard (sept 2002). L'achat des véhicules a pris plus d'un an ; les 4 voitures sont arrivées début 2003. Jusqu'à l'arrivée des véhicules, le projet a avancé très lentement. Depuis, le niveau de réalisation s'est un peu amélioré. Mais beaucoup de problèmes subsistent. Du personnel qualifié est parti (2 vétérinaires, 1 ingénieur et 1 technicien supérieur). Quatre postes de fonctionnaires dans l'intérieur du pays sont encore à pourvoir. Le staff du projet comprend dix fonctionnaires qui reçoivent une indemnité mensuelle du projet, plus 2 administratifs et un chauffeur. Les relations avec la coordination régionale ne facilitent pas les tâches, des activités ont été réportées en

attente d'une réponse favorable de Nairobi et vice-versa. Seulement 20% et 43% des dépenses prévues dans le DP 1 et dans le DP2 respectivement ont été engagées. Quelques avances sur les résultats ont été enregistrées : le réseau d'épidemio-surveillance a été constitué et une proposition de cadre légal sous forme d'arrêté a été formulé pour l'institutionnalisation du réseau ; le coordonnateur du réseau a suivi une formation au CIRAD en France (un mois, nov 2002), 47 auxiliaires ont été identifiés et ont reçu une 1ère formation (3 jours, en février 2003), ils ont reçu également un premier échantillon de médicaments pour s'initier aux soins ; des groupes d'éleveurs (60) ont été sensibilisés dans différents districts (janvier-février 2003), les protocoles de surveillance des maladies sont en cours de finalisation ; les premiers prélèvements sont en cours de réalisation ; la République de Djibouti a adhéré à l'OIE en janvier 2003 ; une 1ère version du plan d'intervention d'urgence contre la peste bovine a été formulée et remise à Nairobi pour analyse. Ces premiers résultats doivent encore être complétés et consolidés.

3. Efficacité actuelle.
PACE est au centre de l'activité de la DE. Le projet lui fournit des équipements et l'essentiel de ses moyens de fonctionnement. Des formations pour la plupart du personnel sont prévues, notamment sur la surveillance épidémiologique. Quant aux éleveurs, lors de notre réunion avec les auxiliaires et des représentants d'éleveurs dans le District de Tadjourah, on a constaté l'intérêt pour le projet, l'engagement des auxiliaires et des échos favorables sur une première utilisation des échantillons de médicaments. Ils ont exprimé des doutes quant à la possibilité de pérenniser leur action sans rémunération, qui ne semble pas assurée pour le moment vu les conditions de survie de la plupart des éleveurs. La communication entre les responsables des districts et les auxiliaires semble bonne, mais irrégulière. Les distances étant importantes, ils leur est difficile sans moyens de locomotion de se rencontrer périodiquement.

4. Impact actuel.
Il est encore trop tôt pour pouvoir analyser l'impact du projet. Il faut signaler que lors de la rencontre avec les représentants des éleveurs du Nord du pays, ils ont attiré l'attention des autorités de la DE sur l'absence d'une politique permettant d'assurer la commercialisation de la production, sans quoi une augmentation du cheptel ne permettra pas d'améliorer leurs conditions de vie et de changer les habitudes traditionnelles liées à la transhumance.

5. Viabilité potentielle.
Le MAEM est fortement impliqué dans l'exécution du projet à travers la DE. Mais ses moyens sont limités vu les restrictions budgétaires actuelles. Cette situation, qui entraîne déjà des difficultés au programme, risque de s'aggraver lors des prochaines années quand le gouvernement devra prendre en charge les coûts du SNSE. Il sera aussi nécessaire, probablement, de maintenir une subvention aux pharmacies vétérinaires qui seront installées dans le cadre du programme pendant une longue période avant que la politique de recouvrement des coûts de médicaments et des produits vétérinaires puisse être effective. L'émergence d'une offre de service de vétérinaires privés reste hypothétique. Les questions de genre et d'environnement ne sont pas assez prises en considération dans le cadre du projet.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

ON à Djibouti/ DE: réaliser l'audit annuel du programme prévu et sollicité par la coordination régionale fin 2002. **OUA-BIRA/Bureau CE/Ministère AEM**: réviser les engagements du gouvernement afin d'assurer le soutien nécessaire au projet (recrutement du personnel manquant, création du Fonds de Développement de l'Elevage, FDE); engager des pourparlers sur une éventuelle extension du PACE. **OUA/BIRA**: améliorer les procédures afin de limiter les retards dans le démarrage des DP (décentralisation). **BIRA/Coordination régionale**: améliorer la communication régionale; renforcer l'AT notamment pour la formation des fonctionnaires de la DE; assurer un suivi régulier du programme de Djibouti, avec une fréquence au moins trimestrielle, avec des indicateurs précis ; envoyer les observations sur le Plan d'intervention d'urgence contre la PB. **MAEM-DE**: améliorer la gestion du personnel, pourvoir au personnel manquant dans l'intérieur du pays, renforcer le plan de formation du personnel, doter les districts prévus des véhicules achetés; approfondir la réflexion sur le rôle des auxiliaires comme support du SNSE et pour la distribution de médicaments; mieux associer les éleveurs et leurs organisations à ce débat afin améliorer la stratégie du projet (ateliers locaux dans les districts); création du FDE; aménagement du laboratoire; installation des pharmacies villageoises; veiller à l'adoption de l'arrêté sur le SNSE; reviser le cadre légal sur la profession vétérinaire et la prestation des services aux éleveurs; renforcer l'unité chargée de la communication et la sensibilisation des éleveurs en y intégrant les questions de genre et d'environnement; respecter le calendrier d'éxecution, régulariser les rapports au BIRA. **BIRA/MAEM-DE**: compléter la stratégie du PACE Djibouti avec un appui à la formulation des stratégies de commercialisation et d'amélioration des pâturages (lutte contre la désertification) qui doivent se développer en parallèle au contrôle sanitaire pour permettre au programme d'atteindre ses objectifs globaux; réviser les objectifs du PACE Djibouti quant au recouvrement des coûts des médicaments.

RAPPORT DE MONITORING

TOGO – TGO – PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).

MR-00969.01 – 14/04/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **30/08/99**	Conseiller de Délégation: **Denis Legeay**
Date de démarrage prévue: **31/10/99**	Moniteur/rice: **François Colson**
Date de démarrage: **01/05/01**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche / Direction de l'Elevage et de la Pêche**
Date finale prévue: **30/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherches vétérinaires (élevage)**
Date finale probable: **30/10/04**	Date de mission de monitoring: **De : 17/03/03 - à: 28/03/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**72,000,000**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**54,554,371**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**21,330,545**
Dépenses encourues par le projet:	€	**Non Disponible**

* Datées du: **30/01/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**c**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**c**
3. Efficacité actuelle:	**c**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**d**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

La composante nationale du PACE, programme régional qui vise la sécurisation de la santé animale, est pertinente, compte tenu de la faiblesse des capacités de surveillance épidémiologique dans ce pays qui n'a pas bénéficié du programme PARC (Programme Panafricain de lutte contre la peste bovine). Le cheptel national est relativement réduit (moins de 10 bovins/100 hab.) mais l'importance des flux de transhumance en provenance des pays du Sahel renforce l'intérêt du programme. Le plan d'opération global, préparé en juin 2000, est cohérent et prend en compte à la fois l'élevage et la faune sauvage. Il tient compte des particularités du Togo qui dispose d'un secteur privé relativement développé, avec plus de 40 vétérinaires installés, en prévoyant leur implication, de même que celle des structures de recherche, dans la surveillance épidémiologique. Le cadre logique utilisé souffre cependant de nombreuses faiblesses qui rendent difficile le suivi de la composante nationale : (i) confusion dans les termes employés, (ii) absence d'indicateurs quantifiables aux niveaux de l'objectif spécifique et des résultats, (iii) activités mal définies, (iv) moyens et budget non mis en relation avec les activités. Ceci ne facilite pas le travail des chefs de volet. De plus, l'implication des praticiens privés et des auxiliaires d'élevage dans la surveillance n'est plus explicitement inscrite dans la stratégie d'intervention. La composante, qui devait initialement être coordonnée par un consultant national, est exécutée par les cadres de la Direction de l'Elevage et de la Pêche (DEP), le coordonnateur national cumulant cette fonction avec celle de Directeur de l'Elevage et de la Pêche. Aucun calendrier global des activités n'a été établi.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

Le programme a connu un démarrage difficile en raison de retards dans le choix des chefs de volet et de difficulté de maîtrise des procédures du FED. Le premier devis programme (DP1) avait été préparé pour un démarrage en octobre 2000, il a été repoussé, comme dans un grand nombre de pays, en mai 2001. Les moyens de transport n'ont pas représenté une forte contrainte en raison de l'existence d'équipements préalablement acquis sur d'autres projets. En revanche, les équipements de laboratoire sont seulement en cours de réception provisoire et devront être complétés au cours du DP3. Les équipements individuels des chefs de poste d'observation n'ont pas encore été livrés. La gestion quotidienne du projet a été perturbée par les changements de gestionnaires (4 titulaires successifs à ce poste). Les résultats les plus

positifs ont été obtenus dans la relance des activités de terrain, facilitées par des formations et des dotations de carburant. Le démarrage de la recherche active de la peste bovine fondée sur le réseau de 50 postes d'observation et la remise à l'OIE (Office International des Epizooties) d'un dossier pour l'obtention du statut de pays indemne sont à porter à l'actif du projet. Depuis 2003 des rapports mensuels sont transmis à l'OIE. Cependant, par rapport aux résultats attendus, le retard est important. Les visites dans 3 des régions du pays et l'examen des critères proposés par la coordination régionale pour évaluer la mise en place du réseau d'épidémiosurveillance montrent d'importants retards. Les agents de terrain doivent être équipés et leurs activités mieux suivies. Le laboratoire n'est pas encore fonctionnel. Des équipements complémentaires, des réactifs et la formation du responsable sont nécessaires pour entreprendre les tests sérologiques. La cellule nationale n'a pas les moyens de traiter les données collectées et aucun bulletin zoo-sanitaire n'est publié. En ce qui concerne l'appui aux vétérinaires privés, il a été possible de constater l'engagement de la Délégation dans la mise en place de fonds de garantie, qui reste à concrétiser, mais aucune information n'a pu être obtenue en ce qui concerne les décrets censés améliorer l'environnement législatif de la profession vétérinaire, soumis en 2002 au Ministère par la DEP. Globalement, il apparaît urgent d'améliorer l'efficience de la cellule de coordination pour tenter de rattraper le retard. Les entretiens avec les différents intervenants et l'examen des méthodes de travail montrent qu'il serait en particulier nécessaire d'améliorer la communication et l'organisation du travail au sein de cette cellule d'une part, entre celle-ci et les 5 directions régionales d'autre part. La non motivation des cadres concernés par le biais de primes est souvent citée comme facteur explicatif des difficultés rencontrées. Un renforcement de la concertation entre l'Administration et le secteur privé ainsi que du rythme des missions de supervision serait également souhaitable.

3. Efficacité actuelle.
L'accès des éleveurs aux bénéfices du programme est encore limité compte tenu de sa faible efficience. Certes, aucune réapparition de la peste bovine n'a été constatée mais les foyers des autres épizooties sont très nombreux. Une stratégie de lutte contre la PPCB (Péripneumonie contagieuse bovine), devenue enzootique, vient juste d'être définie. La peste porcine africaine décime la filière porcine et seul le pourcentage limité du cheptel ovin et caprin est vacciné contre la peste des petits ruminants qui est fréquente dans les troupeaux.

4. Impact actuel.
L'impact sur la production et sur les revenus des éleveurs est potentiellement important. Il dépendra en grande partie de la capacité à contrôler les principales maladies autres que la peste bovine.

5. Viabilité potentielle.
La durabilité potentielle est problématique en raison (i) des fortes contraintes budgétaires existant au Togo, qui risquent de limiter les activités des services après projet, (ii) de l'importance des départs à la retraite prévus au cours des prochaines années parmi les agents des services de l'élevage et de l'absence de renouvellement du personnel. Cette situation mériterait une analyse approfondie pour définir des plans de formation adaptés. Impliquer plus largement les vétérinaires privés dans la prophylaxie collective, dans le contrôle vétérinaire et dans la surveillance épidémiologique serait une voie à explorer par l'Administration pour améliorer la viabilité du projet, tout en accroissant son efficacité.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Le programme peut améliorer l'environnement de l'élevage au Togo. Compte tenu de son état d'avancement, une extension sera sans doute nécessaire. Sa réussite nécessite une amélioration significative des méthodes de travail pour renforcer la motivation et l'efficience des cadres impliqués. Les principales recommandations sont les suivantes : - **Coordination PACE/TOGO** : 1. Améliorer la préparation du DP3 sur la base d'un bilan approfondi du DP2 et d'une concertation avec les chefs de volet. 2. Revoir les termes de référence de l'étude socio-économique de la PPA. 3. Adapter le cadre logique en liaison avec la coordination régionale (définition d'indicateurs et affectation des moyens en face des activités). 4. Attribuer des responsabilités claires à chacun des chefs de volet en utilisant le cadre logique comme outil de travail et renforcer la coordination des équipes de terrain. 5. Améliorer la qualité et la fréquence des rapports d'activités. 6. Suivre l'approbation des textes législatifs préparés par le volet "privatisation" 7. Envisager la participation des vétérinaires privés aux activités de surveillance épidémiologique pour améliorer la couverture nationale et la durabilité de l'intervention.- **Coordination régionale** : 1. Appuyer l'équipe de projet dans la révision du cadre logique. 2. Apporter un appui pour le traitement des données de surveillance épidémiologique. 3. Accroître la fréquence des missions de supervision.- **ON / Délégation CE** : 1. Prévoir rapidement une évaluation à mi-parcours mettant l'accent sur l'amélioration de l'organisation du travail et de la communication (ce qui implique d'adapter le profil du ou des consultants). 2. Envisager une demande d'extension jusqu'à la fin 2006.

RAPPORT DE MONITORING
MAURITANIE – MRT – PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).
MR-00944.01 – 18/03/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **31/10/99**	Conseiller de Délégation: **Bruno Gatta**
Date de démarrage prévue: **01/03/01**	Moniteur/rice: **Dominique Magnet**
Date de démarrage: **01/03/01**	Autorité nationale en charge: **Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE)**
Date finale prévue: **28/02/06**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **28/02/06**	Date de mission de monitoring: **De : 17/02/03 - à: 28/02/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**995,788**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**735,966**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**Pas Disponible**
Dépenses encourues par le projet:	€	**420,563**

* Datées du: **23/02/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**b**
3. Efficacité actuelle:	**b**
4. Impact actuel:	**b**
5. Viabilité potentielle:	**b**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

Le fonds total du PACE est de 72 millions d'euros. Avec 1,5 million de bovins, 12,5 de petits ruminants et 1,4 de camelins, la Mauritanie est un grand pays d'élevage. Représentant près de 15% du PIB, l'élevage (soit 80% de l'agriculture au sens large) représente un secteur particulièrement important de l'économie (le 3ème en valeur). Le pays, du fait de son vaste territoire, de son climat, de sa population pour laquelle l'élevage est une réalité socioculturelle à forte charge identitaire, possède plusieurs avantages comparatifs dans cette activité. Le projet PACE, qui permet d'envisager l'amélioration de la santé de l'élevage est donc particulièrement pertinent en Mauritanie. PACE fait donc suite à PARC, dont la Mauritanie avait tiré un bénéfice certain, notamment en montant le Réseau Mauritanien d'Epidémiosurveillance des Maladies Animales (REMEMA), qui est le centre du dispositif et qui sera renforcé et complété grâce à cette nouvelle phase. PACE est considéré particulièrement important par l'Etat mauritanien, puisqu'il est actuellement le seul projet d'élevage important exécuté au sein du MDRE et constitue à ce titre près de 80% des ressources étatiques permettant de structurer le secteur. Le document du Plan global PACE mauritanien 2001-2006 est un document clair et pertinent, prenant en compte tous les aspects de l'élevage et du monde animal (faune sauvage), le phénomène transhumant transfrontalier, etc.. Il ne comprenait cependant pas de chronogramme d'exécution. Le projet dispose d'un cadre logique également clair et bien monté : il décline « en cascade » dans ses 4 objectifs spécifiques les 4 résultats du cadre logique régional. Cependant, les IOV ne sont dans leur totalité que des paramètres (non chiffrés).

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

La Mauritanie en est à l'exécution de son deuxième devis programme. Le DP1 avait été exécuté à 76% et le deuxième (fin en avril 2003) le sera très probablement à plus de 80% ; ainsi la plupart des activités d'achats de véhicules (voitures, motos), d'équipements du CNERV (Centre National de Recherche et d'Etudes Vétérinaires, centre du dispositif d'épidémiologie, qui a été correctement équipé) et des Délégations régionales (matériels de prélèvement, chaîne de froid), de formations à plusieurs niveaux, etc. ont été réalisées dans les temps avec une bonne qualité de résultats. L'efficience du projet est donc bonne, ce qui peut être largement attribué à l'existence de la même équipe qui avait réalisé le PARC avec

succès ; cette équipe, sérieuse et professionnelle, a les idées claires sur la stratégie de l'élevage, et une bonne connaissance du secteur et des procédures de l'Union européenne. Le projet a par ailleurs reçu un appui régulier et en temps approprié de l'Unité Sous-Régionale basée à Bamako. La Mauritanie peut donc se prévaloir de plusieurs résultats très positifs dont notamment le bon fonctionnement du REMEMA, qui en est probablement actuellement à environ 50% de sa capacité potentielle. Le pays dispose en effet désormais d'une base de données (sous Access) au CNERV qui lui permet de connaître instantanément l'état sanitaire du cheptel dans les 13 régions du pays pour les 6 maladies suivies (Peste bovine, Peripneumonie Contagieuse Bovine, Fièvre aphteuse, Fièvre de la Vallée du Rift (FVR), Rage et Peste des Petits Ruminants) alimentée par un réseau de 60 agents de terrains (dont 6 vétérinaires privés) qui envoient des suspicions de maladie (prélèvements en immense majorité de bonne qualité) au CNERV ; un bulletin d'information (en français et arabe) tiré à 500 exemplaires est régulièrement publié. Le protocole de surveillance de la Peste Bovine, pour laquelle la Mauritanie avait arrêté les vaccinations en 1998, pourrait être accepté, parmi les premiers en Afrique de l'Ouest, par l'OIE dès le mois de mai 2003.

3. Efficacité actuelle.
Les premiers bénéficiaires du projet sont les éleveurs et agropasteurs, soit une population d'environ 700 000 personnes, essentiellement dans les régions Sud du pays, qui doivent voir leur production et leur revenus s'accroître grâce au meilleur cadre de prévention et de contrôle sanitaire. Les éleveurs, et en particulier à travers les 3 Fédérations avec lesquelles le projet travaille, sont par ailleurs aussi parties-prenantes au projet dans la mesure où ils jouent un rôle actif en tant qu'éléments de base du dispositif d'épidémiosurveillance. Il existe 11 troupeaux sentinelles pour la FVR, et 30 éleveurs-informateurs. Le deuxième groupe cible est celui des professionnels de la santé animale du secteur privé et public, qui bénéficient d'un appui technique direct (formations dispensées) et d'un cadre plus favorable pour leur activité professionnelle, avec une meilleure répartition des tâches public-privé (le public ne conservant à terme, dans l'idéal, que les activités régaliennes incombant à l'Etat en matière de santé animale).

4. Impact actuel.
L'effet du projet sur l'objectif global, à savoir le renforcement de la capacité de contrôle à tous les niveaux ainsi que celui de l'approvisionnement en services et médicaments vétérinaires, apparaît tout à fait positif à ce stade (à 40% de réalisation du programme PACE Mauritanie).

5. Viabilité potentielle.
La conception du PACE régional oblige les gouvernements à participer de manière croissante à partir de la troisième année au financement du dispositif d'épidémiosurveillance. Pour le devis programme N°3, le gouvernement mauritanien s'est engagé à prendre à sa charge 14 millions d'Ouguiyas, soit environ 60 000€ (dont 10 000 pour le fonctionnement du réseau, et 4 000 pour des actions d'urgence de santé animale du fait de la crise actuelle que subit l'élevage suite à la très mauvaise saison des pluies 2002). En année de croisière, le réseau doit pouvoir fonctionner avec environ 40 millions d'ouguiyas, somme que les pouvoirs publics mobiliseront probablement vu l'importance de l'élevage pour le pays, et dans la mesure où cette somme était déjà mobilisée avant le PARC/PACE (alors avec peu d'efficience puisque toutes les interventions (curatives, donc trop tardives) dans ce pays immense se faisaient à partir de Nouakchott). La prochaine création d'une Direction propre à l'Elevage (DE) au sein du MDRE à mi-2003 (le projet dépend actuellement d'une Direction de l'Elevage et de l'Agriculture) devrait encore améliorer le fonctionnement du dispositif général.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Projet pertinent, très utile, bien conçu et mené qui devrait pouvoir à terme atteindre l'ensemble de ses objectifs, dans le cadre du PACE régional. **Commission/Délégations régionales (Nairobi/Bamako) et nationale** : compte tenu des retards dans le démarrage du PACE en Mauritanie (mars 2001, contre octobre 1999 pour le PACE régional d'une durée de 5 ans), il sera nécessaire de revoir la date de fin de ce programme, pour que le projet puisse atteindre dans ce pays l'ensemble de ses objectifs. - **Commission/projet** : même si le CNERV est actuellement correctement équipé (à environ 80% de l'idéal), des compléments d'équipements sont encore à envisager, notamment du fait de l'évolution des techniques d'analyse. La formation permanente des agents doit constituer un effort constant. L'effort prioritaire dans les DP à venir doit porter sur l'amélioration du dispositif de base (agents de terrains et délégations locales du MDRE, puis de la future DE), notamment en matière de mobilité (moyens de transport), de communication (radios ou téléphones portables) et de formation permanente (par exemple si la pasteurellose doit devenir la 7ème maladie suivie par le réseau), ceci pour favoriser la remontée rapide d'une information de qualité. **Projet** : chaque DP devrait comprendre un chronogramme précis d'exécution (absent dans le Plan global et le DP2). De véritables IOV, et non des paramètres, devraient figurer dans le cadre logique (à revoir). La visibilité UE du projet devrait être améliorée.

RAPPORT DE MONITORING
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – CAF – PROGRAMME PANAFRICIAN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).
MR-00926.01 – 11/03/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **05/09/99**	Conseiller de Délégation: **Laurent Sillano Corrado Pamploni**
Date de démarrage prévue: **31/10/99**	Moniteur/rice: **Philippe Lothe**
Date de démarrage: **01/10/00**	Autorité nationale en charge: **Agence Nationale pour le Développement de l'Elevage (ANDE)**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **30/04/06**	Date de mission de monitoring: **De : 10/02/03 - à: 21/02/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**2,082,515**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**1,237,182**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**690,425**
Dépenses encourues par le projet:	€	**73,176**

* Datées du: **22/02/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**b**
3. Efficacité actuelle:	**b**
4. Impact actuel:	**b**
5. Viabilité potentielle:	**c**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

Le PACE est un programme panafricain de lutte contre les épizooties. Le signataire de l'accord de financement global (72 M€) est l'OUA. Le PACE s'inscrit dans la stratégie de l'UE d'amélioration de la production de protéines animales en vue d'améliorer les conditions de vie des populations africaines. Le programme du projet pour 5 ans est réaliste et tient compte des réalités locales, notamment la proximité du Soudan et le maintien de la vaccination contre la peste bovine dans la partie Est du pays appelée "cordon sanitaire". La programmation n'a pas identifié d'IOV fiables pour mesurer l'avancement du projet. Deux objectifs ne pourront pas être atteints : déclarer le pays indemne, en raison du maintien (justifié) de la vaccination, et la privatisation de la profession de docteur vétérinaire, en raison de leur faible nombre (28 pour tout le pays, parmi lesquels 27 sont fonctionnaires. Malheureusement la programmation n'a pas été réellement adaptée de peur de sortir des « règles imposées par le PACE ». Il reste les objectifs de mettre en place un réseau d'épidémio-surveillance et de renforcer les capacités des agents du secteur. Le projet s'est adapté aux dures réalités du pays. Les moyens en matériel et en finance sont bien adaptés aux activités du projet. Il n'y a pas eu de dépenses superflues ni d'acquisition d'équipements inutiles. Un cadre logique général existe, mais il est considéré comme une pièce « obligatoire » imposée au début du projet. Il se résume en une énumération d'activités (5 objectifs spécifiques, 26 résultats à atteindre, et 36 activités).

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

L'efficience du projet semble bonne, même si, sans véritables IOV, ni logique de programmation par objectif, il est difficile d'apprécier avec précision les résultats atteints. Vu la situation économique actuelle du pays, et les retards importants dans le versement des salaires des fonctionnaires, les indemnités sont essentielles. Cet incitent financier a pour conséquence la disponibilité des intervenants. La présence d'un assistant technique payé par la coopération française, apporte un renfort important. Les acquisitions ont été faites dans la limite des coûts prévus, les moyens sont bien gérés au quotidien (peu de rejet pour dépenses non éligibles, malgré un contrôle strict, voire tatillon de l'ON), les dépenses enregistrées sont conformes à ce qui était prévu. Le DP1 n'a décaissé que 65% suite au ralentissement des activités dus au retard de la mise à disposition initiale des fonds et à la lenteur des remboursements des mémoires de

paiement. Les objectifs définis dans le document de programmation sont atteints ou en voie de l'être : un réseau d'épidémio-surveillance se met en place et fonctionne et les capacités locales sont renforcées. La collaboration avec la FNEC (Fédération Nationale des éleveurs de Centrafrique) est une réalité. Un cas de présence d'anti-corps sur un animal sauvage (donc non vacciné) sain est le témoin du bon fonctionnement du réseau. Cette alerte a été à la base de la décision du maintien de la vaccination dans la zone dite du « cordon sanitaire ». Le résultat de renforcement de la capacité locale est bon, les agents ont reçu des formations et travaillent régulièrement, mais le résultat est artificiel. La situation économique du pays est, paradoxalement, un des facteurs de réussite actuelle du projet car en absence de salaires des fonctionnaires, les primes et indemnités incitent à travailler dans un environnement technique favorable: moyens de travail disponibles, assistance technique, etc.

3. Efficacité actuelle.
Les bénéficiaires finaux du projet sont les éleveurs. Ils bénéficient des vaccins contre la peste bovine (qu'ils paient au prix coûtant), mais aussi des visites régulières et de surveillance des agents de l'ANDE (l'Agence Nationale pour le Développement de l'Elevage), du PACE et de la FNEC. Ils bénéficient aussi de formations, d'informations diffusées par le journal de la FNEC, par le SISAC Info (bulletin trimestriel du Système d'Information de Santé Animale de Centrafrique) et par des émissions radio hebdomadaires. Les bénéficiaires secondaires sont les agents de l'ANDE qui disposent d'un matériel de qualité, de moyens de travail (y compris les indemnités qui remplacent les salaires non perçus), de formations de qualité. La qualité des informations recueillies s'est fort améliorée depuis le début du projet.

4. Impact actuel.
L'impact des activités du projet est la mise en place d'un réseau actif et passif d'épidémio-surveillance. Le maintien de la vaccination dans l'Est du pays ne permettra pas la déclaration de pays indemne de peste bovine auprès de l'OIE (Office International des Epizooties). Aujourd'hui, le pays est déclaré partiellement indemne (la zone Ouest). Cet effet n'est donc pas atteint, ni en voie de l'être à court terme, mais ce n'est pas un échec du projet. Un autre effet est l'activité dans les services de l'ANDE avec des moyens techniques et financiers, des activités et des objectifs.

5. Viabilité potentielle.
Le projet est entièrement ancré dans les structures institutionnelles. Les intervenants du projet reçoivent régulièrement des formations et des informations. Le soutien fourni de la part des institutions nationales est faible. Les activités sont faites avec la FNEC qui est un organisme autonome. Les formations aux éleveurs et aux agents de santé animale améliorent les capacités locales. Les compétences locales, et notamment celles des vétérinaires sont utilisées de façon optimale. La viabilité technique est donc bonne. L'engagement des institutions est indispensable, mais la situation actuelle du pays ne permet pas de l'envisager avant plusieurs années. La viabilité financière du réseau pose donc de graves problèmes.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Projet et Délégation : prévoir rapidement une mission d'évaluation à mi-parcours (deuxième moitié de 2003) pour programmer la deuxième moitié du projet, en construisant un cadre logique actuel réaliste et en faisant pour les trente derniers mois une programmation par objectif en utilisant les reliquats des devis programmes précédents. Au cas où cette évaluation n'aurait pas lieu, il faut étudier très rapidement la possibilité de revoir le calendrier global des dépenses pour récupérer les reliquats du DP1, voire du DP2.

ON et Délégation : veiller à accélérer les versements d'avance et de remboursement des mémoires pour ne plus mettre le projet en mauvaise situation de trésorerie. Trouver une solution pratique pour ramener les délais de décaissement à moins de deux mois.

Projet, ON et Délégation : étudier un moyen, et en chiffrer le coût, pour reprendre contact avec tous les agents des zones non accessibles, occupées ou sinistrées, remplacer le matériel volé (motos) et réaffecter le personnel qui ne peut plus exercer son travail dans ces zones. Si la situation persiste, il faut envisager de mettre de moyens financiers à disposition pour permettre un travail et des contacts réguliers avec les agents de la zone Est.

Délégation : en raison des conditions particulières du pays, il est recommandé d'envisager de prolonger de plusieurs années le financement du fonctionnement du réseau d'épidémio-surveillance.

Commission européenne : prévoir plus de souplesse afin de tenir compte des spécificités de chaque pays lors de la conception de projets régionaux ou continentaux.

RAPPORT DE MONITORING
BURKINA FASO – BFA – PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).

MR-01076.01 – 07/11/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet:	Task Manager:
7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9	**Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement:	Conseiller de Délégation:
30/08/99	**Sophie Pelletier, Thierry Bertouille**
Date de démarrage prévue:	Moniteur/rice:
01/04/00	**Philippe Lothe**
Date de démarrage:	Autorité nationale en charge:
01/10/00	**Ministère des Ressources Animales**
Date finale prévue:	Secteur/Sous-secteur:
31/10/04	**31995 – Services Vétérinaires**
Date finale probable:	Date de mission de monitoring:
30/09/05	**De : 13/10/03 - à: 24/10/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	1,329,270
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	1,157,463
Fonds déboursés par la Commission:	€	775,892
Dépenses encourues par le projet:	€	730,060

* Datées du: **07/11/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**c**
3. Efficacité actuelle:	**c**
4. Impact actuel:	**b**
5. Viabilité potentielle:	**b**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

Les données financières mentionnées ci-dessus concernent uniquement l'intervention au Burkina Faso. Les objectifs sont très pertinents et le « Plan global de la composante nationale du Burkina Faso », basé sur la Convention de Financement (CF), **est très bien rédigé et adapté aux conditions particulières du pays** : enclavé, à la limite de la zone sahélienne, traversé par de nombreux troupeaux transhumants, soit à la recherche de pâturages, soit pour la commercialisation de la viande vers les pays côtiers, notamment la Côte d'Ivoire. Le Cadre Logique (CL) pour le projet au Burkina Faso est basé sur celui du programme régional. Avec 4 objectifs spécifiques, 16 résultats et 83 activités, il représente une liste de choses à réaliser plutôt qu'un outil de gestion. Des indicateurs sont identifiés, **mais leur suivi n'apparaît pas clairement dans** les rapports périodiques du projet. Les risques et hypothèses sont théoriques (stabilité socioéconomique du pays et de la sous-région). L'élevage représente 10 % du PIB et 25% des exportations du pays. Le cheptel est donc une ressource importante qui mérite une grande attention. Un projet qui vise à améliorer son état de santé global et à le protéger des maladies épizootiques est donc très pertinent.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

Les moyens mis à disposition du projet sont actuellement des consommables. Au niveau technique le projet est bien conduit, le personnel est en place, les formations sont données et les fiches de contrôle sont collectées et encodées notamment. Le calendrier global et annuel est respecté. Les activités se déroulent comme prévu et dans les limites des coûts prévus. Cependant, celles devant conduire à la **privatisation de la profession vétérinaire connaissent un retard important** dû à la difficulté de mettre en application les textes élaborés. Par contre, la **gestion administrative et comptable du projet laisse fortement à désirer** : rapports périodiques irréguliers et surtout, retards dans la tenue de la comptabilité. Ils ne peuvent s'expliquer que par le **manque de compétence** et de rigueur des agents administratifs contractuels du projet. Ceci entraîne des retards d'approvisionnement des comptes qui mettent dangereusement en péril le déroulement des activités, car le projet se trouve sans ressources de trésorerie (c'est le cas au début 11/03). La gestion administrative et la tenue de la comptabilité vont se compliquer à partir de 01/04 quand l'administration commencera à prendre en charge certaines dépenses de fonctionnement. Le projet s'adapte difficilement aux contraintes administratives exigeantes de

l'Ordonnateur National (ON) et de la Délégation de la Commission européenne (DCE) en matière de suivi comptable.

3. Efficacité actuelle.
Le projet se montre efficace dans l'atteinte des résultats techniques, à savoir la mise en place du réseau de surveillance active, la formation continue des agents de terrain, l'information, et la formation des éleveurs, etc., ceci malgré l'influence négative de la crise ivoirienne. Celle-ci a fortement influencé le projet ; la Côte d'Ivoire étant le plus grand client des éleveurs burkinabès. Les marchés à bestiaux se sont déplacés vers l'Est du Burkina Faso ce qui a entraîné un travail de contrôle plus important sur certains marchés et aux frontières Sud. Le projet est moins efficace pour atteindre le résultat de la privatisation de la médecine vétérinaire dans le pays puisqu'il se heurte à des habitudes bien ancrées procurant des revenues supplémentaires aux agents de l'Etat. La privatisation des autres acteurs que les docteurs vétérinaires n'est pas envisagée, alors que les techniciens sont des acteurs importants pour l'exécution des tâches de base (vaccination, examen des animaux avant abattage, etc.).

4. Impact actuel.
L'objectif global est la lutte contre la pauvreté des opérateurs du secteur de l'élevage par l'amélioration de la productivité animale, des échanges et de la sécurité alimentaire. L'indicateur identifié est le pouvoir d'achat des opérateurs. Aucune donnée objective n'est disponible pour mesurer cet indicateur, en dehors d'indices économiques généraux non spécifiques au secteur de l'élevage mais les visites sur le terrain ont permis de vérifier la grande activité des agents de terrain et les bonnes relations avec les éleveurs.

5. Viabilité potentielle.
Le réseau de surveillance active est en service et sera pleinement opérationnel à la fin du projet. Les frais de fonctionnement vont être progressivement pris en charge par l'Etat à partir du 01/04. Mais il faut calculer le coût réel total de la prise en charge de ce réseau, en incluant le renouvellement des équipements et des agents, pour les années "après projet". La viabilité du projet nécessitera aussi un renforcement des capacités techniques des directions régionales et provinciales décentralisées. Enfin, on observe la prolifération de médicaments vétérinaires de contrefaçon sur les marchés, et l'absence de sanctions, malgré les textes existants. Ces produits inefficaces, voire dangereux, peuvent mettre à mal la viabilité du travail réalisé par le projet.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Le projet se déroule bien au Burkina Faso mais souffre de problèmes de trésorerie, dus à une tenue imparfaite et non professionnelle de la comptabilité, et aux retards importants dans le suivi des observations de l'ON et de la DCE. **PACE-Burkina Faso (BF)** : (i) réfléchir à la mise en application de nouveaux textes régissant la privatisation des vétérinaires, tant des docteurs que des techniciens, notamment pour le mandat sanitaire. Au besoin, faire appel à un consultant extérieur et/ou aux services d'un juriste burkinabé pour lire, interpréter et rédiger si nécessaire de nouveaux textes, (ii) élaborer un programme de travail trimestriel sur base du CL, avec des indicateurs, (iii) formaliser par des rapports précis l'avancement des activités et des résultats de façon à présenter un véritable suivi interne qui existe quasiment dans les faits, (iv) exiger plus de rigueur et de rapidité dans le traitement de la comptabilité, (v) établir rapidement le budget annuel de fonctionnement du réseau actif (y compris le renouvellement progressif du matériel roulant) et le soumettre aux responsables des finances pour que ces montants soient disponibles dès la fin du projet, (vi) renforcer les formations des agents de terrain et les impliquer dans les enregistrements des enquêtes, (vii) poursuivre le travail de rédaction et diffusion d'une feuille d'information trimestrielle (des exemples existent au Sénégal et en Centrafrique). **PACE-BF/Cellule Technique d'Appui à la Privatisation (CTAP2)** : réfléchir à une solution pour relancer les crédits à l'installation des vétérinaires de façon à reconstituer le capital du CTAP2. **PACE-BF/ON/CE** : (i) étudier la possibilité de mieux utiliser les infrastructures et le matériel disponibles au laboratoire régional de Tenkodogo, notamment pour la bactériologie. L'action se limite en fait à transférer des consommables du laboratoire central de Ouagadougou. Cette action s'inscrit dans le cadre de la décentralisation que l'Etat met en place dans les secteurs du développement rural, (ii) envisager d'organiser des formations en informatique pour les secrétaires mais aussi des formations et mises à jour en comptabilité, en conception de projet, en gestion du cycle du projet pour les cadres du projet, mais aussi pour les collaborateurs de l'ON, voire de la DCE. **CE/ON** : (i) identifier des solutions techniques pour réduire les délais de paiement pour la régie d'avance et permettre l'utilisation des reliquats d'un Devis Programme (DP) comme avance de trésorerie, (ii) inciter les nouveaux projets impliqués dans l'élevage, notamment agro-pastoraux, à travailler avec les vétérinaires privés installés dans la zone d'intervention. **PACE-BF/autorités nationales judiciaires et politiques** : prendre des dispositions légales et les appliquer pour lutter efficacement contre la prolifération des médicaments contrefaits.

RAPPORT DE MONITORING

CAMEROUN – CMR – PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).

MR-01011.01 – 02/07/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP ROC 9, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **29/04/02**	Conseiller de Délégation: **Jens Laerke**
Date de démarrage prévue: **01/02/02**	Moniteur: **Giorgio Macor**
Date de démarrage: **01/02/02**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Elevage, Pêche, Industries Animales, Direction des Services Vétérinaires**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **31/10/04**	Date de mission de monitoring: **De : 02/06/03 - à: 13/06/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**2,650,152**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**783,457**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**0**
Dépenses encourues par le projet:	€	**0**

* Datées du: **03/06/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**c**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**d**
3. Efficacité actuelle:	**d**
4. Impact actuel:	**d**
5. Viabilité potentielle:	**c**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

Les objectifs spécifiques suivent les lignes directrices du programme régional et répondent aux besoins, à l'importance de l'élevage dans le pays, à la situation géographique qui voit le Cameroun comme un cordon sanitaire nécessaire entre l'Afrique de l'Est, où des foyers de peste bovine ont été signalés, et l'Afrique de l'Ouest, où la plu part des pays, y compris le Cameroun, ont été déclarés provisoirement indemnes et les procédures internationales pour la déclaration d'indemnité définitive sont en cours. Le cadre logique est annexé au premier dossier du projet, daté du juillet 1999. Par contre le plan est vieux, jamais mis à jour, valable pour tous les pays et sans d'analyses spécifiques dans le cas du Cameroun dont identifier les résultats à atteindre. De plus, il n'y a pas un plan global annexé au protocole d'accord signé en 2001, malgré de variations budgétaires par rapport au 1999. Tout détail se limite au DP1. Les activités sont schématiques, plusieurs indicateurs sont génériques et ils manquent de taches quantitatives.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

Le plan global du juillet 1999 (budget 2400000 Eu) n'avait pas été validé à cause du manque de quelques conditions préalables, entre autre décret d'application de la loi de privatisation de la profession vétérinaire finalisé en fin 99 seulement, octroi pour les mandats sanitaires. Enfin un protocole d'accord (budget augmenté entre-temps à 2650152 Eu) a été signé en décembre 2001, et le DP1 a été agréé et validé par l'OUA/IBAR le 29/4/2002. Le DP 1 était prévu du 01/02/02 jusqu'au 31/01/03, et une première avance aurait pu être déboursé. Au contraire le projet n'a pas réussi jusqu'à présent à ouvrir le compte bancaire non plus. Le coordonnateur national est en même temps le directeur des services vétérinaires du Ministère de l'Elevage, Pêche et Industries Animales (MINEPIA), et donc il est engagé à plein temps dans les activités de sa fonction et personne n'a pas été délégué à sa place. Les activités qui auraient pu être menées avant la réception de l'avance pour la régie (identification du personnel au-delà des fonctionnaires, préparation des appels d'offre) n'ont pas progressé non plus. Si l'on considérait la date d'ouverture du compte bancaire autant que démarrage officiel, le projet ne serait pas encore en place. Par contre le retard depuis 01/02/02 dépend d'une responsabilité interne et pas de causes extérieures. Un avenant a prolongé la durée du DP1 jusqu'au 31/10/03, et cela implique que le projet existe. Donc on a

garde cette date comme démarrage du projet. Enfin un AT expatrié a été envoyé autant que le régisseur au Cameroun en fin mars 2003. Sa nomination a récemment été validée par le MINEPIA, dans un bref délai les deux co-régisseurs seront reconnus par l'ON et le compte bancaire sera ouvert. Finalement l'AT a commencé à préparer les appels d'offre, un deuxième avenant prévoit une prolongation du DP1 jusqu'au mois d'avril 2004, le projet pourra démarrer, mais l'AT est aussi un coordonnateur sous-régional (Cameroun et 5 autres pays), alors qu'il risque de remplacer à plein temps le coordonnateur national, et un projet de soutien aux capacités institutionnelles ira dépendre d'une l'AT étrangère.

3. Efficacité actuelle.
Jusqu'à présent le projet n'a évidemment pas produit aucun bénéfice, soit aux bénéficiaires finaux, les éleveurs, qu'aux bénéficiaires intermédiaires, les vétérinaires privés, le personnel du service public. Entre-temps le MINEPIA a délégué au PACE le financement et l'équipement nécessaires pour démarrer plusieurs initiatives, les procédures internationales de déclaration d'indemnité de la peste bovine, la mise à jour des stratégies contre les épizooties majeures, la formation des agents de terrain, l'amélioration du système d'épidémiosurveillance. Donc le retard concerne plusieurs activités importantes du service public vétérinaire. Cela est d'autant plus grave parce que le Cameroun a, par rapport à d'autres pays de la région, une situation de départ moins difficile (110 vétérinaires privés certifiés, dont 35 opérationnelles, un laboratoire de référence à Garoua de haute qualité et bien capable de rendre un service de référence aussi aux pays limitrophes).

4. Impact actuel.
L'impact actuel est logiquement nul. Dans le meilleur des cas le DP2 pourra démarrer 6 mois seulement avant la fin du PACE régional, établie en fin octobre 2004. Donc une quelque prolongation du PACE sera nécessaire pour atteindre un impact mesurable. Elle devrait être implicite du moment qu'on finance un projet planifié sur 5 ans avec un an et demi seulement à disposition à partir de quand le compte bancaire sera ouvert. Aucune intégration des résultats du projet dans le système d'épidémiosurveillance ne pourra avoir lieu, soit à niveau de district qu'à niveau national, avant que toute la période du projet ne se soit complètement déroulée. Récemment la décision d'envoyer un AT, en même temps coordonnateur sous - régional, pour dépasser l'impasse, a été fortement soutenue par le projet régional, la Délégation et la Cellule de coordination auprès de l'ON. La coordination est bonne et régulière avec la coopération française (conseiller technique du ministre au MINEPIA).

5. Viabilité potentielle.
A cause de l'immobilisme du projet toute considération sur la viabilité ne progresse pas par rapport au plan originaire, daté du 1999. Sans doute le soutien politique est gardé et les lignes directrices du gouvernement sur l'élevage correspondent aux principes du PACE. Par contre les ministères concernés ont fait peu pour débloquer la situation. Dépendre d'une AT étrangère est un mauvais signe pour un projet qui fait du renforcement institutionnel, y compris les aspects financiers et gestionnaires, un point fort de sa conception. Les technologies que le programme utilisera sont déjà d'application courante, y compris le matériel roulant. Le laboratoire national vétérinaire de Garoua est équipé de façon conforme aux standards internationaux de qualité, en condition de satisfaire le besoin de vaccins du pays, d'exporter vers plusieurs pays africains et d'augmenter toute production le cas échéant. Le Cameroun peut profiter de quelques conditions plus favorables par rapport à la plu part des pays africains (petite mais réelle présence des vétérinaires privés, recouvrement des coûts des vaccinations déjà appliqué). Malheureusement le projet n'a pas progressé sur ce terrain, et l'acceptation d'un long immobilisme en attendant le démarrage d'un projet bloqué, sans aucune initiative autonome, laisse peu d'espoir sur la capacité/volonté du gouvernement de s'engager directement, au-delà des bailleurs des fonds, dans le cas que le PACE régional ne soit pas étendu.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMENDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

MINEPIA, Délégation UE, ON : - Le coordonnateur national du projet doit être un fonctionnaire employé à plein temps, étant donné qu'il doit maîtriser les aspects gestionnaires y compris les procédures FED. Il doit coordonner les autres fonctionnaires à temps partiel, responsables des plusieurs composantes, viser un effectif renforcement des capacités institutionnelles, répondre à la supervision du directeur des services vétérinaires. Cela justifie une indemnité plus élevée par rapport aux autres. On recommande que les deux rôles (superviseur et supervisé) ne soient pas occupés par le même fonctionnaire. **Projet** : - Préparer le plan global et le calendrier d'exécution, réviser le CL, l'adapter à la situation sur le terrain, identifier des taches spécifiques et des indicateurs précis. Cela en vue aussi d'une formation en gestion au niveau des fonctionnaires du ministère - Prévoir deux scénarios possibles, un plan complet pour les 5 ans dans le cas d'une extension du PACE au-delà d'octobre 2004, et un plan réduit, avec la provision de l'équipement et une sélection rigide des priorités et des résultats possibles, dans le cas d'une extension limitée ou absente.

MONITORING REPORT

THE GAMBIA – GMB – PAN-AFRICAN PROGRAMME FOR THE CONTROL OF EPIZOOTIC DISEASES (PACE).

MR-00889.01 – 11/02/03

I. PROJECT DATA

Project Number: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP ROC 9, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date Financing Agreement signed: **30/08/99**	Delegation Advisor: **Thierry Mathisse**
Start date – planned: **01/05/01**	Monitor: **Gerald Farmer**
Start date - actual: **01/08/01**	Project Authority: **Department of Livestock Services (DLS)/Department of State for Agriculture**
End date – planned: **31/10/04**	Sector/Subsector: **31184 – Livestock Research**
End date - likely: **31/10/04**	Monitoring visit date: **From : 13/01/03 - To: 24/01/03**

II. FINANCIAL DATA*

Primary commitment (project budget):	€	**72,000,000**
Secondary Commitment (funds contracted):	€	**54,554,371**
Funds Disbursed by the Commission:	€	**21,330,545**
Expenditure Incurred by Project:	€	**Not Available**

* As at: **30/01/03**

III. SUMMARY OF CONCLUSIONS

1. Relevance and quality of design	**c**
2. Efficiency of implementation to date	**c**
3. Effectiveness to date	**c**
4. Impact to date	**c**
5. Potential sustainability	**c**

Note: a = very good; b = good; c = problems; d = serious deficiencies

IV. EXPLANATORY COMMENTS

1. Relevance and quality of design.

PACE Gambia was initially set up using the standard template for the programme as a whole. The design was based on another regional programme called Pan-African Rinderpest Campaign (PARC). Nationally, PACE was widened to cover the major epizootics that affect a particular country, which could, if not controlled at source, cause problems for neighbouring countries. The one aspect of PARC that remains in PACE is the continuation of control of Rinderpest. The Gambia is somewhat unique in so far as it was not involved in the last two phases of PARC, which has put it at a severe disadvantage in not having acquired any recent corporate memory of international disease surveillance and control mechanisms. This handicap was very much reflected in the design of PACE Gambia since there could be little contribution made due to lack of experience. The net effect has been that the design of the national programme does not give any significant consideration to the institutional weakness brought about by the aforementioned problem. Added to this, the timetable is only scheduled to run for 38 months against the normal PACE plan of 60 months. Aside from the above there is a new government policy of de-centralisation of veterinary services, which is to be accompanied by a gradual withdrawal by the state of funding veterinary treatments in favour of private enterprises. In the conventional sense, this ought to fit very much into the privatisation component of PACE and so it would if the alternative private structures were available. There are no private practices in rural Gambia and it is unlikely that such practices could be run at a profit in the foreseeable future. With the apparently unforeseen constraints that exist in the Gambian system there is a strong case for a review of the planning of PACE within the DLS with the view of determining whether there could be more focused support in key areas even at the expense of other components within the PACE framework. As the planning now stands and with what has been achieved to date it is unlikely that the project can be delivered in its entirety. A more focused new draft logframe (LFM) has been produced but some of the critical numbers have yet to be inserted. The financial data recorded refer to the programme as a whole, while the amount for The Gambia component is around €665,000.

2. Efficiency of implementation to date.

The main target recipient of activities in the first year's work plan is the DLS within the Ministry of Agriculture. Numerous training courses and workshops have been conducted both by the local staff and

the national co-ordinator who has made visits to other PACE centres in Africa. It should be mentioned that the main purpose of such training was to orientate the responsible staff to PACE and fairly limited technical training was carried out. In addition, there were a number of information workshops conducted at village level. It was observed that while the central staff in the Department were quite remote from the farmers, the livestock assistants (Department employees) from the district offices had close relationships with them. This is very encouraging since these links will be vital in the further development of PACE. It is clear that real support will have to be provided to this part of the chain. With regard to the establishment of the technical support structures for surveillance, sampling and testing, most of the planned transport has been delivered but there are shortcomings in the provision of epidemiological and diagnostic services. There is no dedicated epidemiologist at head quarters and no serological testing has been done even though 3,000 samples have been collected. In addition, the laboratory staff needs up-date training and this has hardly started. There is a monitoring component called for in the planning but little or no work has been done in this vital area of information updating. The WP&CE for year 2 does attend to some of these issues but not all and, without them in place, it is unlikely that any constructive analysis can be conducted in Yr2. A positive outcome of PACE was seen in the form of the speedy identification of possible Rift Valley Fever which was subsequently diagnosed and treatment given resulting in very limited effect on human mortality.

3. Effectiveness to date.
The immediate beneficiaries for the first period were the staff of the DLS. Considerable efforts were made to train as many people as possible. The training officer is well experienced in conducting training at all levels. At district level, workshops were conducted for livestock assistants and printed and audio material distributed. Radio programmes were also produced to sensitise the public. Interviews at various levels revealed that it was not clear if the public at large had a real knowledge or understanding of PACE. It would rather point to the fact that, while work had been done in parts of the country, the volume was not sufficient to ensure a minimum level of critical mass. This will be very important to have achieved when dealing directly with the primary beneficiaries i.e. the farmers.

4. Impact to date.
It is very early in the life of the project therefore it is somewhat speculative to try and determine impact. However, there was an omission in the risks and assumptions that would be directly relevant to the overall objective of the project. This is that no exceptional natural event or calamity occurring which was beyond the control of the project. In the season 2002/3 there was such an event in the form of drought, which caused a 90% failure of the groundnut crop. This will negatively impact on every part of the rural community in The Gambia.

5. Potential sustainability.
If PACE is able to deliver its key results it is likely that they can form one of the main platforms for the control of epizootics in The Gambia. Since agriculture is the main employer and support to the rural community it is likely to continue to enjoy policy support at all levels. Also, PACE ought to be able to directly provide support to the de-centralisation policy through the development of district capacities. Support from the private sector is difficult to gauge since there are limited perceived material benefits to it and that includes the farmers who do not readily understand the medium/long term benefits of a project like PACE. Finding the resources to continue the flow of benefits may prove difficult for The Gambia. There is enormous pressure on a modest national budget and it is likely that a donor may have to provide the necessary support. There is no doubt that the outcomes should be sustained.

V. KEY OBSERVATIONS, ACTION(S) RECOMMENDED AND BY WHOM (IN ORDER OF PRIORITY)

PACE-Gambia is a young project that did not have the advantages of most other neighbouring states in so far as it was not involved in the last two phases of the predecessor project, PARC. This has left a gap in the institutional memory, which may not readily be filled by the current plan for the national programme. The following recommendations are offered:
EC/NAO: i) Consider proposing extension of the project for the full 5 years, in line with the original PACE concept. **ii)** Consider giving special assistance to the team to help them catch up with other states. **Project Direction:** Consider providing the Co-ordinator with short-term external support in team building **Proj. Direction/Proj. Co-ordination:** Review the planning focus to reflect the inherent institutional capacity weakness and provide proposals for corrective solutions. **Proj. Co-ordination: i)** Ensure epidemiology facility is in place. **ii)** Arrange for a series of training updates for diagnostic staff. **iii)** Upgrade central laboratory as soon as possible. **iv)** Decide how the M&E component may be activated. **v)** Raise the level of PACE profile by an awareness campaign more closely targeted through the district livestock assistants and via the district offices. **vi)** Increase both the number and material support to the livestock assistant level of the information chain.

RAPPORT DE MONITORING
SENEGAL – SEN – PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).
MR-00895.01 – 11/02/03

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date de la Convention de Financement: **05/09/99**	Conseiller de Délégation: **Jozias Blok**
Date de démarrage prévue: **31/10/99**	Moniteur/rice: **Philippe Lothe**
Date de démarrage: **02/01/00**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherches vétérinaires (élevage)**
Date finale probable: **31/10/05**	Date de mission de monitoring: **De : 13/01/03 - à: 24/01/03**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**1,329,310**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**1,430,818**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**617,810**
Dépenses encourues par le projet:	€	**397,007**

* Datées du: **21/01/03**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**c**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**c**
3. Efficacité actuelle:	**c**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**c**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

Le programme panafricain de contrôle des épizooties a été bien étudié pour l'ensemble de l'Afrique. La composante nationale est le reflet de la stratégie globale mise en place. Le programme a pris en compte l'élevage et la faune sauvage, car ils sont exposés aux mêmes risques. Le programme a tenu compte de l'aspect international du problème, dû aux transhumances traditionnelles et aux mouvements commerciaux, sur lesquels le contrôle sanitaire est difficile, voire impossible par manque de moyens. Il est regrettable que le projet n'ait pas été mieux adapté aux spécificités sénégalaises, à savoir : des services de l'élevage qui fonctionnent bien et une privatisation en cours de la profession vétérinaire débutée dans le cadre du programme PARC (Projet Panafricain de lutte contre la Peste Bovine). La composante nationale a été définie par un cadre logique très dispersé calqué sur le cadre logique global pour l'ensemble des 32 pays, sans calendrier d'activités ni plan de travail, ni budget par activité. Ceci fait que les activités se déroulement sans vraiment conduire à une logique d'atteinte de résultats et d'objectifs. Enfin, il faut souligner que la détection d'un foyer d'épizooties devrait déclencher des actions rapides d'éradication. Ces actions doivent être identifiées, mais ne le sont pas encore aujourd'hui. La mise en œuvre de ces actions ne fait pas partie de la Convention de financement.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

Les moyens physiques ont été acquis rapidement (véhicules, ordinateurs, matériel de prélèvement, etc.). Les achats de kits d'analyses et de réactifs spécifiques ont connu un grand retard pour des raisons de communication et de personnes que le projet n'a pas pu surmonter. Ceci fait que les analyses des échantillons ne sont pas réalisées et que 3000 prélèvements sont aujourd'hui en attente dans un congélateur. Ceci présente un risque car l'OIE (Office International des Epizooties) exige un contrôle sérologique des observations cliniques à partir de la quatrième année de situation "de pays indemne", c'est à dire à partir de 2003 pour le Sénégal. Le projet est exécuté par les fonctionnaires de la Direction de l'Elevage à Dakar et dans les provinces. Le personnel propre au projet se limite à une secrétaire et un agent pour la saisie informatique en vue d'alimenter le SIG (Système d'Information Géographique). Le système de contrôle des épizooties est donc incomplet aujourd'hui, et peu de résultats sont atteints. Le DP3 qui commence n'a pas de calendrier d'activités ni de plan de travail et rien ne laisse présager que les résultats seront atteints à la fin de 2003, date à laquelle le financement FED devrait se réduire très fort

pour faire place au financement de l'Etat. L'efficience est donc faible mais peut être corrigée. Une évaluation à mi parcours (en mai 2003) est recommandée pour établir un nouvelle programmation (cadre logique) pour le reste du projet.

3. Efficacité actuelle.
L'efficacité actuelle est faible car les activités ne sont pas menées à terme. Les bénéficiaires finaux de ce projet sont les éleveurs. Or ceux ci ont été peu impliqués jusqu'ici et aucune information n'est remontée jusqu'à eux. L'état des laboratoires régionaux est déplorable malgré des dépenses importantes de construction (PARC) et d'équipement. La publication d'un bulletin d'information doit être poursuivie. Ce travail représente une charge importante qu'il convient de confier à quelqu'un (une personne, pas un comité) qui est disponible pour le faire et qui ne prendra pas cette charge "en plus du reste", pour que le bulletin paraisse régulièrement et ait une ligne rédactionnelle continue.

4. Impact actuel.
Aucun impact n'est vraiment observable à ce jour en raison de l'interruption du circuit d'information par l'absence d'analyses. Néanmoins, des formations ont été dispensées pour les prélèvements mais aucun indicateur n'est utilisable pour en mesurer l'impact. L'impact du projet se verra surtout dans l'aide qu'il apportera à la privatisation de la fonction vétérinaire (docteurs en premier lieu, mais ingénieurs et techniciens ultérieurement).

5. Viabilité potentielle.
La viabilité potentielle est faible car elle repose sur la fonction publique qui manque chroniquement de moyens financiers. La viabilité pourra être améliorée par le recours au secteur privé pour les prélèvements, voire pour les analyses. La viabilité peut être influencée négativement par les relations hiérarchiques: un agent de terrain peut craindre d 'être mal coté par sa hiérarchie si on découvre un foyer dans son secteur (honte vis à vis des collègues, crainte d'être désigné comme le mauvais exemple). Il faut prévoir les frais de fonctionnement supplémentaires pour l'administration (à déterminer d'urgence), mais aussi, à terme pour le renouvellement de certains investissements et pour la rémunération des interventions privées.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Commentaire : les fonds contractés sont supérieurs à l'engagement primaire car le DP1 n'est pas clos à ce jour et présente un reliquat important (de l'ordre de 130 000 euros).
- **Projet, ON** : lever rapidement les derniers obstacles à la clôture du DP1 ; résoudre les problèmes de communication entre la DIREL et le LNERV avec l'arbitrage de l'ON et de la Délégation si nécessaire.
- **Projet** : faire étudier la validité scientifique et statistique des analyses à faire sur les prélèvements congelés pour éviter tout gaspillage ; faire le point sur l'état des laboratoires régionaux et mettre au point une stratégie de réhabilitation avec les autres projets et les différents bailleurs de fonds ; étudier pour l'avenir la possibilité de faire réaliser les analyses par des laboratoires privés sous la supervision scientifique du laboratoire de référence, le LNERV ; organiser la privatisation des professions vétérinaires (docteurs, ingénieurs et techniciens).
- **Projet et Délégation** : préparer d'urgence un calendrier détaillé des activités et des plans de travail trimestriels pour le DP3 (à faire par le projet avec l'aide de la Délégation ou d'un consultant extérieur au besoin).
- **ON, Délégation** : faire réaliser une évaluation à mi-parcours du projet avec comme but de programmer, sur la base d'un nouveau cadre logique établi avec la participation de tous, les activités, les résultats à atteindre et le budget (en utilisant les reliquats) jusqu'à la fin du projet.
- **CE et Délégation** : revoir avec les autres bailleurs de fonds les modalités d'intervention avec l'administration (primes, indemnités, etc.) de façon à harmoniser les approches et à mieux motiver les acteurs.
- **CE** : prévoir des mesures pour la protection de l'environnement (air, et sols) en cas d'abatage de troupeaux contaminés.

MONITORING REPORT
TANZANIA – TZA – PAN-AFRICAN PROGRAMME FOR THE CONTROL OF EPIZOOTIC DISEASES (PACE).
MR-00885.01 – 16/12/02

I. PROJECT DATA

Project Number: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Bernard Rey**
Date Financing Agreement signed: **30/08/99**	Delegation Advisor: **Ria Ketting**
Start date – planned: **01/11/99**	Monitor: **Douglas McLure**
Start date - actual: **21/09/01**	Project Authority: **Ministry of Water and Livestock Development**
End date – planned: **30/08/04**	Sector/Subsector: **31184 – Livestock Research**
End date - likely: **30/08/04**	Monitoring visit date: **From : 18/11/02 - To: 29/11/02**

II. FINANCIAL DATA*

Primary commitment (project budget):	€	**3,323,285**
Secondary Commitment (funds contracted):	€	**2,456,038**
Funds Disbursed by the Commission:	€	**821,876**
Expenditure Incurred by Project:	€	**821,876**

* As at: **29/11/02**

III. SUMMARY OF CONCLUSIONS

1. Relevance and quality of design	**b**
2. Efficiency of implementation to date	**c**
3. Effectiveness to date	**c**
4. Impact to date	**c**
5. Potential sustainability	**b**

Note: a = very good; b = good; c = problems; d = serious deficiencies

IV. EXPLANATORY COMMENTS

1. Relevance and quality of design.

This monitoring report deals primarily with the Tanzania (TZA) component of the regional Pan-African Programme for the Control of Epizootic Diseases (PACE), whose total value is €72million. Cross-reference will be made where necessary to the Project Coordination Unit (PCU) based in Nairobi. Thirty-two countries are covered by PACE which, not unexpectedly has produced, in addition to some veterinary scepticism and certainly in the case of Tanzania, major administrative and logistical questions. The objectives of the PACE regional programme are described in the manual of procedures for the programme and elaborated on in earlier monitoring reports from other countries. These objectives are clear and relevant and will remain so as long as there is a danger of fast moving and potentially devastating livestock diseases across the African continent. Only semantics separate the National and Regional objectives. Tanzania however states as a result in the project objectives matrix, 'OEI recognition of freedom from Rinderpest achieved'. This has raised the issue of whether some of the funds allocated to Rinderpest surveillance could be reallocated to other components. Other quoted results such as the development of a 'National Master plan for CBPP control and other Epizootics developed' are very relevant to the local as well as the regional situation and reflect the status of animal heath control measures in the country. A good log frame matrix is available in the 2nd Annual Work Programme and Cost Estimate (AWPCE). It could be polished further by completion of section 2.1.3. Aside from the disease control aspect of the programme the Government (GoT) policy follows the objective of PACE in supporting and accelerating the privatisation of Veterinary Services in TZA. Questions have been raised as to why this initiative should be designed as a regional programme and not as a national project with a common regional goal. This is not an issue for the MR but without central direction, fragmentation of purpose would surely result. Nevertheless overall these would be better implemented as national programmes to give them a sense of identity and empowerment. The quality of the concept is sound yet simple in its design and could still be applied to all.

2. Efficiency of implementation to date.

The TZA PACE project was late in starting, the implementation protocol being signed in September 2001 some 25 months after the initial 5 year regional agreement was signed. The first AWPCE ran from 1/11/01-31/10/02 and the second till November 2003. EDF funds requested for both AWPs total around

€2.45m. Even allowing for substantial under expenditure in the first year due to lack of imprest replenishment it is clear that this level of expenditure is geared towards a three year programme believing that the project has to be finalised by August 2004. Given that there is a possibility that a budget neutral extension up to a five-year implementation period may be introduced, the strategy of compressing implementation has to be speedily reconsidered. For surveillance purposes alone this is critical. GoT has met its financial commitments releasing around €1m for the fiscal yr. 2001/02. This funding was directed at the sector as whole and included disbursements for CBPP vaccine, Zoosanitary strengthening, TZA Vet. Board and surveillance at the Veterinary Investigation Centres. The second AWPCE clearly sets out the programme and results for the first year. These have been modest and have been orientated towards preparation and capacity building. The efficiency has been severely diluted by delays in the tendering process for vehicles in particular and the disagreements, which have resulted in the replenishment of the imprest account. Although submitted in August payment was only made at the end of November and qualified by the condition that a financial audit will be carried out by an independent audit firm. There are conflicting arguments over the reasons for this impasse. The Delegation feels that in the administration process of this project it is being bypassed. They feel reporting is not up to standard although the second AWPCE is well prepared. They are of the opinion that the accounts have not been kept adequately which would appear to be correct as expenditure is not shown against appropriate budget lines. These were however passed by the NAO's office. Delays were compounded by the request for the financial controller (FC) of the PCU in Nairobi to intervene. With responsibility for 32 countries his time is obviously constrained. In the context of visits from the PCU staff TZA PACE has fared better than most as in addition to the FC's visit the PACE coordinator and the epidemiologist visited the project. (What however will be the future of the Inter African Bureau for Animal Resources (IBAR) in the new African Union? Will they exist and be able to administer this programme?) Coupled to these problems has been a dispute over the payment of bonuses to project staff, approximately half have been paid at the end of the first year. The question of such 'topping up' is an evergreen problem. However given that top-ups were paid for the preceding PARC project, the present suggestions appear over complex and could lead to demotivation of staff if a final solution is not found. With time and staff constraints being eased through additional staff and a TA en route these administrative issues can be resolved.

3. Effectiveness to date.

Despite these constraints the programme has had some positive impact during the past year. Apart from the delay in the delivery of the vehicles the project is well advanced in procuring its other equipment. Rinderpest surveillance has been good in cooperation with the FAO project. There has been confusion over duplication of work and financial claims against parallel projects (DFID, Danida and FAO) but as these projects are now ending there should be no further complications. Attempts at accelerating privatisation have not been overly successful. There are major constraints to encouraging Vets. to move to the rural areas. This problem is compounded as only 25 veterinary graduates a year come onto the market. On the infrastructure side the renovation of the office complex is well advanced. Activities have been constrained by the need to replenish the imprest account and a list of urgent outstanding payments due was produced at 31/10/02. The need to participate in the regional PACE discussions is accepted but this should be restricted to Project Staff and minimised. It is difficult to quantify a surveillance programme which is transport constrained.

4. Impact to date.

The impact at this stage can only be considered potentially good. The infrastructure has been put in place and already there are positive signs if the administration can be streamlined the project will speedily move ahead.

5. Potential sustainability.

GoT intends to use Agricultural Sector Basket Funding to continue to support the project in future years. In discussions it was clear that the importance of the Animal Health Sector is accepted and that not withstanding future financial constraints the intention is to continue support.

V. KEY OBSERVATIONS, ACTION(S) RECOMMENDED AND BY WHOM (IN ORDER OF PRIORITY)

The initial achievements have been positive but constrained by the administrative disagreements. TZA PACE is caught in the middle of a debate over a national versus regional project. From this there has evolved a dilution of trust between the major stakeholders. It is necessary to look forward not backwards with additional staff in the Delegation and a TA now soon to take up his/her position.

PMU/NAO/EC: Seek clarification on whether a five-year plan should be developed. Place this in bar chart format for clarity. Develop clear operational procedures. **PMU/EC:** Prepare a detailed work plan for the TA. **PMU: (i)** Give more attention to the privatisation process. **(ii)** Curtail unnecessary travel outside Tanzania and use savings on basic implementation needs. **EC/NAO:** Give some priority to finalisation of the proposed staff bonus scheme.

RAPPORT DE MONITORING

NIGER – NER – PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).

MR-00801.01 – 15/10/02

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du Projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Enrico Pironio/Délégation de la CE au Kénya**
Date de la Convention de Financement: **01/01/99**	Conseiller de Délégation: **Agnes Guillaud**
Date de démarrage prévue: **01/01/01**	Moniteur: **Giorgio Macor**
Date de démarrage: **01/01/01**	Autorité nationale en charge: **Ministère des Ressources Animales**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **31/10/04**	Date de mission de monitoring: **De : 16/09/02 - à: 27/09/02**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget de projet):	€	**996 995**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€	**745 910**
Fonds déboursés par la Commission:	€	**424 996**
Dépenses encourues par le projet:	€	**303 298**

* Datées du: **31/07/02**

III. RESUME DE CONCLUSIONS **

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**b**
3. Efficacité actuelle:	**b**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**b**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1. Pertinence et qualité de la conception.

Ce rapport de monitoring ne porte que sur la composante nigérienne. Le PACE est la continuation du PARC, que la CE a financé depuis 1987. Il concerne 32 pays, il y a un centre de direction régionale à Nairobi et un centre sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Bamako. L'assistance technique (AT) est fournie de Bamako. La composante nationale jusqu'à présent (plan global, devis programmes 1 et 2) suit les lignes directrices du programme régional (renforcer les services vétérinaires publics et privés, améliorer les services aux éleveurs, éradiquer la peste bovine, contrôler les autres épizooties majeures). L'élevage est important au Niger, mais très sensible aux effets de la sécheresse, de la désertification et de la pression démographique. Le secteur des ressources animales a chuté de 20% du PIB et de 50% des recettes d'exportations au début des années 60 et de respectivement 10% et 12% en 2001. Après les sécheresses des années 70 et 80, en 2000 les bovins étaient estimés à 79% du niveau de 1972. Le pays a été déclaré provisoirement indemne de la peste bovine en 1999, mais il y reste des foyers d'autres épizooties majeures comme la peste des petites ruminants et la fièvre aphteuse. Donc les objectifs correspondent aux besoins et les activités sont appropriées pour les atteindre. Dans le cadre logique (CL) aucune hypothèse n'est élaborée, une confusion règne entre les objectifs spécifiques et les résultats attendus, quelques activités ne sont pas spécifiées. Le plan global est complet et bien détaillé.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour.

Le projet a démarré au début 2001. Le deuxième DP couvre la période entre mai 02 et avril 03. Le coordinateur national et les directeurs des composantes (renforcement institutionnel, amélioration des services vétérinaires privés, lutte contre la peste bovine, contrôle des autres épizooties, communication, faune sauvage) sont cadres au ministère des ressources animales. Lis à part le coordinateur ils font aussi partie d'autres services du ministère. La plupart des activités prévues ont été accomplies (formation, sensibilisation des organisations des éleveurs, appels d'offre, préparation de textes législatifs ajournés sur les codes d'élevage et la profession vétérinaire, etc.). La formation qui dépend du programme régional a été reportée et une partie de l'équipement n'a pas été acheté parce que deux appels d'offre ont été infructueux. Le réseau d'épidémio-surveillance est en place dans toutes les régions. 80% des rapports mensuels des agents (dont l'effectif est passé de 30 à 32, avec 2 nouveaux postes pour Niarney) sont régulièrement reçus. La plupart des motocycles pour se déplacer sur le terrain a été distribuée. Le

protocole de surveillance et le plan d'urgence contre la peste bovine sont opérationnels. Ceux pour les autres épizooties majeures sont planifiés. Le projet est très bien intégré dans le ministère. Les dépenses correspondent aux activités accomplies (presque un tiers du budget après un an et demi, en considérant que le budget est dégressif). La complexité de l'application régionale des procédures FED a retardé l'avance du deuxième DP jusqu'en juillet 02. De plus ce qui restait du premier DP n'était pas utilisable, en attendant la clôture du compte bancaire qui en dépendait. Le projet a dû reporter par conséquent quelques activités et quelques paiements.

3. Efficacité actuelle.
Le projet a formé 46 agents de terrain et des services publics, des contrôleurs des marchés à bétail et responsables régionaux de santé animale ainsi que 18 agents forestiers. Le laboratoire diagnostique de Niamey et ses deux antennes de Zinder et Tahoua ont été mieux équipés, les fiches techniques, les manuels et les boîtes à image diffusées, les moyens de déplacement, les appuis en carburant et en entretien véhicule fournis, la sensibilisation aux éleveurs a compris une couverture télévisée et radio-diffusée dans les différentes langues du pays. Enfin le réseau d'épidémio-surveillance a été mis en place. Le moniteur a constaté sur le terrain que les rapports entre les agents et les éleveurs sont réguliers et les principaux signes d'épidémie et mesures à prendre sont connus. Néanmoins le réseau est faible et inévitablement le taux d'efficacité baisse avec l'augmentation de la distance du poste de surveillance. Le fonds de garantie pour le soutien aux vétérinaires privés prévu par le PARC n'est plus disponible. Le projet a réagi par la préparation d'une étude sur les caractéristiques techniques et financières nécessaires pour l'accès aux micro crédits et il a contacté le programme de promotion aux PME TANYO afin de négocier des financements.

4. Impact actuel.
Les procédures prévues par l'Office International des Epizooties pour l'indemnité officielle de la peste bovine sont en cours (échantillonnage de 300 unions épidémiologiques de troupeaux à suivre pendant trois ans, etc.). Pour les épizooties majeures, des foyers ont été identifiés et traités et les mesures d'épidémio-surveillance sont en place. Après la privatisation des coûts, le taux de vaccination pour la plupart des épizooties a chuté considérablement, jusqu'à être parfois négligeable. Cela constitue un important facteur de vulnérabilité face aux épidémies, partiellement réduite par les résultats encore perceptibles des taux de vaccination massifs quand le service était gratuit (exemple pour la PPCB). Une contrainte aggravante est la pauvreté du réseau vétérinaire privé dans les villes, et son absence dans les villages, pour des problèmes de revenus et pour les conflits d'intérêt avec les agents publics et les associations d'éleveurs. L'adaptation du projet à ce niveau est encore pauvre (insistance formelle sur l'application de la loi de privatisation et renforcement du réseau de surveillance autour des foyers reconnus et dans les zones de cordon sanitaire). Enfin, face à la vastitude du territoire et à l'importance de l'élevage, le réseau resterait dramatiquement dépourvu en cas de nécessité.

5. Viabilité potentielle.
La volonté publique, vu l'importance de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté, devrait se poursuivre. La gestion du projet est complètement dans les mains de personnel national. Plusieurs ethnies du Niger sont de tradition pastorale et les aspects socioculturels ont été respectés. Toute amélioration de la productivité de l'élevage se traduira par une augmentation des revenus dont bénéficieront aussi les femmes, car elles sont souvent propriétaires et responsables de la production laitière et du petit élevage, et sont en charge de l'économie domestique. Les technologies utilisées sont déjà d'application courante. Le choix de type de production animale est fonction des conditions agroclimatiques et de l'équilibre des écosystèmes afin de contrôler la dégradation de l'environnement. Le gouvernement prendra en charge de plus en plus les coûts récurrents de la surveillance épidémiologique et par conséquent le budget du projet est dégressif. Deux tiers du coût réel des vaccinations est déjà payé par les éleveurs. Enfin, les objectifs du projet correspondent à ceux du ministère, l'importance donnée à l'élevage est soulignée par la création d'un ministère spécifique séparé de celui de l'agriculture et si les hypothèses de stabilité politique et climatique seront respectées la viabilité financière devrait être acquise.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMENDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

- Directeur du projet : réviser et utiliser le CL ; vu que les fournisseurs n'ont pas réussi à présenter des offres conformes aux spécifications techniques (refrigérateurs), identifier le plus tôt possible les alternatives (y compris la production hors Europe et pays ACP) ; démarrer les procédures FED en conséquence ; mieux analyser la résistance contre l'extension des services vétérinaires privés et gérer les conflits d'intérêt.
- Délégation : vu la complexité des procédures FED et des programmes régionaux, la Délégation devrait être le plus flexible possible, aussi du point de vue budgétaire.

RAPPORT DE MONITORING
BENIN - BEN– PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).
MR-00769.01 – 26/07/02

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 8 ACP ROC 9**	Task Manager: **Enrico Pironio/Délégation de la CE au Kénya**
Date de la Convention de Financement: **01/01/99**	Conseiller de Délégation: **Mats Liljefeld**
Date de démarrage prévue: **01/10/00**	Moniteur: **Giorgio Macor**
Date de démarrage: **01/05/01**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Agriculture, Direction de l'Elevage**
Date finale prévue: **30/09/05**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **30/09/05**	Date de mission de monitoring: **De : 24/06/02 - à: 05/07/02**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget du projet):	€ **996639**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€ **738627**
Fonds déboursés par la Commission:	€ **128700**
Dépenses encourues par le projet:	€ **127294**

* Datées du **05/07/02**

III. RESUME DES CONCLUSIONS**

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**c**
3. Efficacité actuelle:	**c**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**b**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1.Pertinence et qualité de la conception:

Le PACE est la continuation du PARC (Pan African Rinderpest Campaign), que la CE a financé depuis 1987. Le programme concerne 32 pays, avec un centre régional de direction à Nairobi et un centre sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Bamako. L'assistance technique (AT) est fournie par Bamako (pas d'AT long terme dans le pays). Les résultats devraient permettre l'amélioration du secteur de l'élevage, augmenter la disponibilité de protéines animales et réduire la pauvreté. La composante nationale (plan global, devis programmes (DP) 1 et 2) suit les lignes directrices du programme régional (renforcer les services publics vétérinaires, améliorer les services aux éleveurs, éradiquer la peste bovine, contrôler les autres épizooties majeures). L'élevage est une activité importante au Bénin (contribution au produit national brut estimé à 11%). Toutefois, le pays importe des produits alimentaires d'origine animale (38% de ses besoins). Au plan sous-régional le pays constitue une zone d'accueil pour le bétail transhumant en provenance du Niger, Burkina, Nigeria et même Mali, avec le risque d'importer aussi des maladies. Le pays a été déclaré provisoirement indemne de la peste bovine (en attendant d'accomplir les procédures prévues par l'Office International des Epizooties, OIE) mais il y reste des foyers des autres épizooties majeures comme la Péri Pneumonie Contagieuse Bovine, PPCB, la Peste Porcine Africaine, PPA, la Peste des Petits Ruminants, PPR, etc. Récemment une épidémie de PPA a abouti à la perte de centaines de milliers de têtes. Les objectifs du projet national correspondent aux besoins et les activités prévues sont appropriées. Le cadre logique (CL) et le plan de travail sont attachés au plan global.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:

Le démarrage était prévu pour octobre 2000, mais le premier DP couvre la période mai 2001-avril 2002, et l'avance de 40% du budget n'a été reçu qu'au 10/07/01 (considérée donc la date officielle de démarrage). Le personnel adjoint n'a pas été recruté jusqu'à présent et il est remplacé par du personnel du ministère à temps partiel, risquant d'augmenter le retard (ex. clôture de la comptabilité). L'appel d'offre pour les véhicules et les motocycles n'est pas accompli, en attendant l'autorisation d'achat en dehors de l'UE et/ou des pays ACP. 60% du budget de la première année ne sera donc pas utilisé. Le DP2 a été soumis dans les temps et déjà agréé, mais l'absence de

clôture comptable empêche la deuxième avance de 40% et donc le même retard sera répété. Peu d'activités ont été accomplies (achat de matériel informatique, chaîne du froid, formation et récolte d'échantillons pour la faune sauvage, formation des formateurs, sensibilisation des vétérinaires, identification des troupeaux pour le contrôle de la peste bovine). Plusieurs activités ont été suivies régulièrement (contrôles épidémiologiques et identification des foyers pour les épizooties majeures, campagnes de vaccination), mais il s'agit d'activités routinières dont le projet ne reçoit pas encore les bénéfices. Des résultats importants n'ont pas progressé, à cause des retards (manque de moyens de transport, formation des formateurs trop récemment finie pour être répandue), ou des problèmes imprévus (impossibilité de conclure un accord avec les instituts de crédit pour le fonds de garantie des crédits aux vétérinaires privés). Cela augmente les difficultés, car le système vétérinaire privé n'a pas encore réussi à remplacer le partiel désengagement de l'Etat suite aux recommandations de la Banque Mondiale.

3. Efficacité actuelle:
Des cours de formation (de 3 à 10 jours) ont été menés avec quelques bénéficiaires intermédiaires (plus de 100 agents de terrain, forestiers, agents d'élevage), l'instruction des dossiers d'installation pour l'exercice à titre privé de la profession vétérinaire a démarré et quelques professionnels ont été autorisés, mais aucune activité n'a encore profité aux bénéficiaires finaux, les éleveurs. Le renforcement du système de surveillance épidémiologique n'est pas en place, même les IOV de l'objectif spécifique (diminution de 50% des mortalités dues aux épizooties majeures, coût réel des interventions payé par les producteurs, éradication de la peste bovine et de la PPA) n'ont pas profité grâce au projet. Etant au début du DP2, les principaux retards devraient prochainement être résolus.

4. Impact actuel:
Les procédures de l'OIE pour l'indemnité officielle sont en cours (échantillonnage des troupeaux à suivre pendant 3 ans). Les vaccins pour les épizooties majeures sont distribués, des foyers sont identifiés et traités, mais on est essentiellement resté dans les limites habituelles de la direction nationale de l'élevage. La plupart des IOV prévoient, avant d'être acquis, une période beaucoup plus longue qu'un an, mais la caractéristique de la surveillance épidémiologique visée est la participation des producteurs, et rien n'a encore changé à ce niveau (les villageois contactés remarquaient une présence limitée des agents vétérinaires publics, le manque des privés, la non vaccination des troupeaux transhumants). Un projet régional de cette ampleur peut facilement tomber sur des lenteurs bureaucratiques. Par contre, les deux DP ont été signés dans un délai acceptable (par Nairobi et l'ordonnateur national). Les retards sont plutôt dus à la composante nationale.

5. Viabilité potentielle:
Les engagements gouvernementaux jusqu'à présent (les acquis en matière de privatisation de la profession vétérinaire y compris) témoignent d'une volonté politique qui devrait se poursuivre. La gestion du projet est du début dans les mains du personnel national. Toute amélioration de la productivité de l'élevage se traduira par une augmentation des revenus des éleveurs. Les femmes aussi bénéficieront de ces effets car elles sont le plus souvent en charge de la gestion de l'économie domestique. Les technologies utilisées pour la peste bovine sont déjà d'application courante et les autres méthodes de surveillance; seul le test de diagnostic rapide (pen-side test) sera validé au cours du projet. Le recyclage prévu pour les différents professionnels devrait suffire pour l'acquisition de la maîtrise nécessaire. En limitant le risque d'épizooties désastreuses le projet devrait encourager les éleveurs traditionnels à une extraction majeure de leur cheptel en facilitant des systèmes d'élevage sédentaires, plus intensifs et mieux intégrés aux cycles agricoles, ce qui limitera la pression sur les parcours naturels et contribuera indirectement à la protection de l'environnement. Le gouvernement prendra en charge les coûts récurrents de la surveillance épidémiologique à partir de la quatrième année (en plus des salaires des fonctionnaires, de l'hébergement). La pérennisation en sera augmentée. Le coût réel des vaccinations est estimé en 280 FCFA, alors que le prix pour chaque dose est fixé à 50 FCFA. Le projet a programmé un recouvrement progressif de ces coûts, suivant des arrêtés ministériels (150 FCFA à la fin du projet, pour rejoindre 300 FCFA à l'an 2010), ce qui devrait faciliter la viabilité financière.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

- Le projet : améliorer la ponctualité comptable (à l'arrivée du comptable plein temps, faire un cours de recyclage sur les procédures FED) ; récupérer les retards, achat et distribution de matériel comme priorités pour le début de la deuxième année ; les taux des vaccinations obligatoires ne sont pas encore satisfaisants (entre 50% et 60% pour la PPCB, entre 60% et 70% pour la pasteurellose dans le Borgou, et probablement moins dans les autres départements), et moins ceux pas obligatoires (environ 20% pour la PPR et la peste aviaire) ; attendre la bonne sensibilisation des éleveurs avant d'augmenter les prix des vaccins.

RAPPORT DE MONITORING
RWANDA - RWA– PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).
MR-00755.01 – 24/07/02

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 7 ACP ROC 9, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33**	Task Manager: **Enrico Pironio/Délégation de la CE au Kénya**
Date de la Convention de Financement: **01/01/99**	Conseiller de Délégation: **Alessandro Villa**
Date de démarrage prévue: **01/11/01**	Moniteur: **Dominique Magnet**
Date de démarrage: **01/11/01**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **31/10/04**	Date de mission de monitoring: **De : 24/06/02 - à: 05/07/02**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget du projet):	€ **72000000**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€ **37144566**
Fonds déboursés par la Commission:	€ **14951385**
Dépenses encourues par le projet:	€ **Non disponible**

* Datées du **01/07/02**

III. RESUME DES CONCLUSIONS**

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**d**
3. Efficacité actuelle:	**c**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**c**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1.Pertinence et qualité de la conception:

La guerre de 1990 à 1994 a porté un coup très rude à l'élevage rwandais (tuerie, vol, émigration de tous types d'animaux), puisque la participation de ce sous-secteur de l'économie nationale est passé de 4% du PIB en 1990 à 2,4% en 1997 ; les produits animaux ne couvrent aujourd'hui plus que 3% des besoins caloriques de la population ; l'état des moyens organisationnels, humains, matériels et financiers, déjà structurellement faibles, s'est trouvé considérablement aggravé (à l'instar de la baisse (80%) du nombre des techniciens de l'élevage). Le Rwanda n'a pu, contrairement aux autres pays, profiter que très marginalement (la possibilité de crédit de 420 000€ n'a pu être utilisé) de PARC (précédent Pan African Rinderpest Campaign). Toutes ces raisons font que le projet est très pertinent, dans la mesure où il contribue à revitaliser/(re)structurer les services vétérinaires (le projet constitue actuellement près de 70% des ressources externes des services vétérinaires et du Laboratoire National de Rubilizi, centre du dispositif d'épidémiologie) et complète de manière indispensable le "maillage" du dispositif régional en termes de contrôle épizootique. Le Plan Global (PG) 2000-2005 PACE Rwanda est un très bon document, clair et précis, même si le cadre logique, assez détaillé, ne reprend pas tous les aspects listés dans le cadre logique PACE régional dans la mesure où certains aspects de ce dernier ne sont pas encore d'importance au Rwanda (ex: privatisation ; le Rwanda ne compte actuellement en tout et pour tout que 60 vétérinaires pour l'ensemble du pays et des types d'animaux).

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:

Le projet qui disposait d'une très bonne planification (le PG Rwanda a fait partie du premier lot (7/32) à être accepté par la Coordination Unit (CU) de Nairobi), a connu une réalisation extrêmement problématique. Les très grandes difficultés sont dues principalement à : i) un manque chronique fondamental de personnel qualifié au sein de l'administration rwandaise : si dans d'autres pays un coordinateur épidémiologiste a pu être assigné spécialement à la gestion du PACE, au Rwanda c'est le directeur des Services Vétérinaires, débordé par d'autres tâches, qui joue ce rôle ; ii) un grand nombre d'erreurs de gestion et de procédures (parfois grossières) qui ont été commises tant au niveau de la CU Rwanda, de la Délégation locale (qui a, en pratique, prêté

extrêmement peu d'attention à ce projet parce que considéré "régional"), que de la CU régionale de Nairobi (malgré des visites relativement fréquentes des différents experts de cette dernière à Kigali). Ainsi, par exemple, les véhicules indispensables au projet (2 voitures et 5 motos), début juillet 2002, soit plus de 2 ans et demi après le démarrage du PACE régional, et 20 mois après de celui du PACE Rwanda, n'étaient toujours pas en possession de la CU Kigali. De plus, les 40% du 2ème Devis Programme (DP), début juillet, soit 7 mois après son approbation, n'étaient toujours pas à disposition de la CU. Le premier DP avait été exécuté à environ seulement 16%. La réalisation du projet a été par ailleurs fortement perturbée, juste au démarrage, par une épizootie de fièvre aphteuse durant les 4 premiers mois de 2001, qui a éloigné la CU Rwanda de la planification et réalisation des autres composantes du projet. En juin 2002, le pays avait aussi à faire face à une épizootie de péripneumonie contagieuse bovine (PPCB). Au lieu de rapports trimestriels, on a produit un rapport de deux pages.

3. Efficacité actuelle:
Le programme prétend présenter à l'issue du projet des effets positifs pour des bénéficiaires directs et indirects. Bénéficiaires directs : i) les éleveurs, dont la protection sanitaire des animaux devraient être renforcées et donc la productivité et la rentabilité améliorées ; ii) les services du Minagri qui devraient voir leurs capacités renforcées ; iii) les vétérinaires privés qui verraient construites les bases d'un exercice libéral et rentable et leurs capacités renforcées. Bénéficiaires indirects : i) les consommateurs de produits animaux dont la disponibilité et la qualité sanitaire seraient améliorées ; ii) les fournisseurs de services et intrants zootechniques qui auraient des interlocuteurs ayant une activité rentable (les éleveurs) ; iii) l'ensemble du pays qui verrait son PIB augmenter et son dispositif alimentaire amélioré. Pour arriver à tous ces bénéfices, il est urgent que le programme "décolle". Cependant, quelques succès, malgré les moyens limités, ont pu être enregistrés puisque les éleveurs ont commencé à s'organiser sous l'impulsion du projet, et sont très demandeurs (formation, aide au contrôle, etc.). La bonne maîtrise par les pouvoirs publics de l'épizootie de FA de début 2001 (maladie considérée dans PACE) montre que le projet peut être rapidement sur la bonne voie pour peu que les dérives originelles soient sérieusement corrigées. Grâce au projet, le Rwanda est membre à part entière de l'Office International des Epizooties (OIE) depuis mai 2002.

4. Impact actuel:
Du fait du peu de "décollage" de PACE Rwanda jusqu'à maintenant, les effets du projet sur l'objectif global (l'amélioration de l'environnement zoosanitaire) sont encore très modestes (en dépit des quelques points positifs mentionnés ci-dessus). Les conséquences plus générales sur l'amélioration de la productivité de l'élevage et donc des disponibilités protéiques à plus long terme sont également encore plus éloignées.

5. Viabilité potentielle:
Le Rwanda est très intéressé par la réussite de ce projet, comme en témoigne le fait que les autorités de ce pays, comparé aux autres participants au PACE, sont celles offrant, en proportion, une des plus grandes contreparties financières locales au projet malgré de sévères contraintes budgétaires. Cependant, du fait de la très grande décapitalisation (et particulièrement au niveau humain), le projet ne peut guère optimiser les moyens mis à sa disposition ; la viabilité potentielle dépend donc essentiellement de la capacité à mener à bien les activités "structurantes" prévues. Le budget local dans le cadre de l'ajustement structurel (impossibilité d'embaucher du personnel qualifié, par ailleurs peu disponible sur le marché rwandais) ne permet guère de sortir des contradictions ; aussi, la mise en place d'une formation des techniciens responsables apparaît comme une condition sine qua non de la viabilité de PACE Rwanda.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Projet indispensable pour le Rwanda et au niveau régional, mais qui, faute de capacité locale, dû aux décapitalisations matérielles et humaines de la guerre, a connu trop de péripéties et retards.
- TM : éviter, comme le menace la CU de Nairobi, de fermer le projet ; trouver les moyens budgétaires pour financer une AT européenne pendant un an, comme prévu par le PACE ; le vétérinaire épidémiologiste relancera le projet, permettant de former les contreparties locales aux procédures européennes et en épidémiologie.
- Délégation : apporter de l'attention à ce projet, le seul dans le domaine de l'élevage financé actuellement par la CE, et donc utile en termes de connaissance des enjeux ruraux.
- CU Rwanda : respecter scrupuleusement les procédures CE, se montrer plus consciencieux et précis dans la réalisation du projet ; présenter des rapports périodiques de réalisation consistants, détaillés, complets et sans erreurs grossières ; assurer la visibilité de la CE sur le projet (actuellement nulle).

RAPPORT DE MONITORING
CONGO - COG– PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).

MR-00741.01 – 15/07/02

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745, 8 ACP TPS 32, 8 ACP TPS 33, 7 ACP ROC 9**	Task Manager: **Enrico Pironio/Délégation de la CE au Kénya**
Date de la Convention de Financement: **01/01/99**	Conseiller de Délégation: **Karl Rawert**
Date de démarrage prévue: **01/10/99**	Moniteur: **Sjoerd Zanen**
Date de démarrage: **01/02/02**	Autorité nationale en charge: **Directeur de l'Elevage**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **03/05/06**	Date de mission de monitoring: **De : 04/06/02 - à: 17/06/02**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget du projet):	€ **72000000**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€ **37144566**
Fonds déboursés par la Commission:	€ **14951385**
Dépenses encourues par le projet:	€ **Not Available**

* Datées du **01/07/02**

III. RESUME DES CONCLUSIONS**

1. Pertinence et qualité de la conception:	**c**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**b**
3. Efficacité actuelle:	**b**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**b**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1.Pertinence et qualité de la conception:

Le programme régional PACE est une continuation du programme PARC (Pan African Rinderpest Campaign). L'analyse des besoins se base largement sur les expériences PARC. Il s'agit d'un programme vétérinaire visant au contrôle de la peste bovine et d'autres maladies. Même si le Congo n'a pas été touché depuis longtemps par la peste bovine, l'importation de la quasi-totalité de ses besoins en produits carnés rend le risque d'introduction des maladies épizootiques élevé. La conception du projet est basée sur l'analyse du problème majeur, de l'insécurité sanitaire de l'élevage au Congo, liée à la faible performance des services publics pour la surveillance des maladies et à la difficulté d'apprécier l'incidence des autres épizooties. Les résultats escomptés concernent le renforcement des capacités des services vétérinaires à privatiser les soins et la distribution des médicaments. Les indicateurs ne sont pas formulés de manière satisfaisante, mais le devis programme spécifie les activités de façon claire. Les hypothèses concernent surtout le rôle du gouvernement (politique, législation) et sont réalistes en cas de situation politique stable. Le problème majeur de la conception et de la pertinence du programme est la faiblesse numérique du cheptel congolais, soit environ 40 000 bovins. Dans le PARC, un volet métayage visait à la production animale, mais ne s'est jamais matérialisé, à cause de la guerre. Malheureusement, aucun volet métayage n'est inclus dans le PACE et aucun autre projet ou institution ne s'occupe de la production animale. Ainsi, dans le cadre de ce programme vétérinaire avancé, on risque d'investir beaucoup dans un élevage qui ne se développe guère en matière de production animale.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:

Au Congo, le programme vient de commencer (démarrage tardif à cause de la guerre), seules 27 millions de FCFA ont été décaissés en mars 2002. Les activités sont inscrites dans un calendrier faisant partie du Devis Programme n°1 (DP1) qui couvre la période du 01/07/01 au 30/06/02. Un montant de 69 millions de FCFA est prévu pour cette période. Le projet accuse donc un retard d'environ 8 mois. Le montant décaissé sera utilisé pour l'achat d'une voiture, qui a été commandée. La gestion du projet est entièrement intégrée dans le service d'Elevage et fonctionnelle. Il aura fallu

une période d'apprentissage aux gestionnaires du projet pour connaître les procédures du FED, qui semblent actuellement maîtrisées. Un système de suivi devrait être mis en place. Les activités entreprises jusqu'à l'heure actuelle (préparation des textes législatifs, plan de contrôle de la peste bovine, préparation des formations, sélection et préparation des agents de terrain) ont été bien exécutées. Les responsables du Centre de Recherche Vétérinaire et Zootechnique (laboratoire) font un effort particulier pour remettre en ordre le laboratoire, laissé totalement délabré suite à la guerre. Leur premier souci est de faire face à l'insécurité par des mesures de protection des bâtiments. La remise en état du laboratoire demandera un investissement important et un démarrage immédiat, au risque d'accumuler des retards additionnels.

3. Efficacité actuelle:
Compte tenu du démarrage récent du projet, une appréciation des résultats serait inopportune. Les hypothèses par rapport à la paix et à la sécurité restent décisives pour la réussite du projet. Dans des conditions favorables, on pourrait s'attendre à une exécution correcte du projet en ce qui concerne les parties vétérinaires, les cadres étant bien informés, ayant assez d'expérience sur ce terrain. Le volet qui vise à la privatisation des soins vétérinaires et la distribution des médicaments pose des risques car : i) il manque, au niveau de l'administration, un certain niveau d'expérience sur le terrain, et une méthodologie fait défaut au niveau du projet, et ii) il n'est pas évident que la profession vétérinaire privée sera rentable, à cause de la faible envergure de la filière élevage et de sa rentabilité limitée, vu la situation du marché de la viande au Congo.

4. Impact actuel:
L'objectif global du projet étant d'améliorer la production animale et les revenus des éleveurs grâce à un meilleur contrôle des maladies, il est clair qu'un meilleur contrôle des maladies ne pourrait pas, seul, répondre à l'objectif global. Des actions supplémentaires seront nécessaires, notamment celles visant directement la production animale. Les deux genres d'activités combinés (contrôle des maladies et augmentation de l'effectif animal) mèneront au développement du secteur de l'élevage. Le manque de logique du projet est directement lié à sa formulation. Programme régional, le PACE n'a pas su prendre compte les besoins en termes d'élevage au Congo.

5. Viabilité potentielle:
Le projet est soutenu par toutes les structures nationales impliquées. Comme il vise à la réhabilitation et au renforcement des structures nationales, il est probable que le soutien du gouvernement soit durable. Le volet qui concerne la privatisation des soins vétérinaires et la distribution des médicaments vétérinaires pourrait être avantageux pour les éleveurs, dans la mesure où le projet est correctement exécuté. Les éleveurs ont sinon beaucoup à perdre, car dans ce cas l'administration se retirerait de l'élevage sans que le secteur privé ait pu (ou voulu) le prendre en charge. Il faut donc que l'exécution de l'activité vétérinaire soit rentable. Si le secteur ne se développe pas, les soins vétérinaires ne sont pertinents que pour accompagner les importations (chaîne froide et bœufs sur pied) mais ce sont précisément ces importations que le projet tend à réduire au maximum (afin de perdre moins de devises). La viabilité potentielle est probable au plan institutionnel (car le projet est intégré dans l'administration) et au plan organisationnel (car le projet est géré par des cadres nationaux compétents). Le projet, dans ses documents, n'a pas été clair concernant sa méthodologie par rapport aux groupes cibles qu'il veut toucher. La méthodologie par rapport à la privatisation des soins vétérinaires n'est pas explicite non plus. Elle est cruciale pour toute la viabilité potentielle du projet, c'est pourquoi des précisions devraient être apportées. Enfin, il serait souhaitable que le projet ait l'occasion de profiter des expériences des autres pays membres du PACE.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

-Délégation/Ordonnateur National : discuter avec le PACE (national et régional) sur sa pertinence, compte tenu des observations ci-dessus.
-AT : revoir le cadre logique qui doit englober tout le secteur de l'élevage, quantifier les objectifs, demander au projet de définir les groupes cibles (socialement et quantitativement) et d'éclaircir la méthodologie de la privatisation des soins vétérinaires et définir des indicateurs mesurables dans le Devis Programme n°2.

MONITORING REPORT
SOMALIA - SOM– PAN AFRICAN PROGRAMME FOR THE CONTROL OF EPIZOOTICS (PACE) SOMALI COMPONENT.
MR-00690.01 – 07/06/02

I. PROJECT DATA

Project Number: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745 (S)**	Task Manager: **Enrico Pironio**
Date Financing Agreement signed: **01/10/01**	Delegation Advisor: **Friedrich Mahler**
Start date – planned: **01/10/01**	Monitor: **Bjarne Madsen**
Start date - actual: **01/10/01**	Project Authority: **Ministry of Livestock**
End date – planned: **30/09/03**	Sector/Subsector: **31184 – Livestock Research**
End date - likely: **30/09/04**	Monitoring visit date: **From : 13/05/02 - To: 24/05/02**

II. FINANCIAL DATA*

Primary commitment (project budget):	€ **2183729**
Secondary Commitment (funds contracted):	€ **2183729**
Funds Disbursed by the Commission:	€ **868584**
Expenditure Incurred by Project:	€ **Not Available**

* As at: **24/05/02**

III. SUMMARY OF CONCLUSIONS

1. Relevance and quality of design	**b**
2. Efficiency of implementation to date	**b**
3. Effectiveness to date	**b**
4. Impact to date	**c**
5. Potential sustainability	**c**

Note: a = very good; b = good; c = problems; d = serious deficiencies

IV. EXPLANATORY COMMENTS

1. Relevance and quality of design.

The project is very relevant and the design correctly reflects the need to establish an adequately functioning animal health surveillance, service and control system in Somalia. Such a system is necessary in order to maintain and strengthen the livestock production sector in general. It is also necessary to help the Somali communities and stakeholder groups within the livestock sector to meet the requirements of increased globalisation and the growing pressure to adapt to standardised livestock trade regulations (WTO and OIE). The project is part of the larger regional PACE Programme and has been developed along the lines of the overall goals of PACE. The project has a well worked out logframe (LFM) comprising one Overall Objective (OO) one Project Purpose (PP). The planned activities appear well thought through and adequate. However, the LFM dates back from to 2000 and needs to be updated, especially in respect of timing. For example it does not appear realistic to have a functioning livestock disease surveillance system in place (all over Somalia) already by December 2002 (Result 3) and an emergency preparedness and response system by December 2003 (Result 4). Generally, the timing appears to be too optimistic. The implementation contract, signed with a consortium of three NGOs (Terra Nuova (lead), UNA and SVF-Suisse), has a time frame of two years, which seems too short for this type of project. However, the Somalia component of the regional PACE programme runs for an additional year and it appears likely that an extension of the project activities for this period at the least will be needed to achieve the goals of the project.

2. Efficiency of implementation to date.

The project organisation is complex. At coordination and management level it comprises both a regional wing (Organisation of African Unity - OAU and Inter-African Bureau for Animal Resources - IBAD) and the EC project, at implementation level currently 3 NGOs (Terra Nuova, UNA, VSF-Swiss) and at donor level, three donors (EC, the Italian Government, DFID). However, adequate coordination procedures have been developed and the project appears to be well managed. The project adapted well to the events of September 11, which did not allow any operations inside Somalia for a 3-4 month period. However, four zonal PACE offices have now been established and staffed (Somaliland, Puntland, Central Somalia and Southern Somalia) and despite the late start they appear to be catching up. A well established system of project monitoring is in place

comprising quarterly progress reports from the contracted NGOs, two-monthly project meetings in Nairobi for zonal office managers and staff from the Coordination and Implementation Unit in Nairobi, EC etc. and frequent field visits from EC Nairobi HQ, NGO staff and staff from the Coordination and Implementation Unit. The project is making good progress towards planned results although none at this stage has been completed.

3. Effectiveness to date.

The project has only been ongoing on the ground for a few months but it is well underway in respect of the planned activities. Stakeholders have been identified, sensitisation meetings held, workshops defining roles and responsibilities for various groups of stakeholders carried out, strategy work in each zone commenced, e.g. as to the establishment of the animal health surveillance system, existing veterinary codes are in the proces of being revised and upgraded (Somaliland) and Ministry of Livestock (MoL) staff pointed out for the setting up of a central epidemiological unit. Initial activities such as workshops etc. have been well received and indications are that there, in general, is good support for the project from involved stakeholders, although the support not always appears to be directly enthusiastic. Good relations and cooperation have been built with key staff of the MoL.

4. Impact to date.

At this stage the project has had little, if any, direct impact against the OO (which is to enhance production of livestock as well as trade in livestock and associated products). If successfully completed, however, there appears to be two scenarios in respect of assessing the potential impact of the project. One is the situation, where the ban would be lifted as a result of the achieved project results (improved animal health surveillance and control systems in place), in which case the impact would be very significant. If the ban is not lifted, for whatever reason, the impact would be rather limited and would be of a more relative character (increased overall productivity and increased output per unit as a result of the potentially improved livestock health situation). If the ban should continue, the livestock sector would face a quite new situation. It is e.g. likely that the above improvements would take place on a much smaller livestock basis, unless new markets for live animals are found or new uses of live animals for internal processing, sales and export of animal products are developed.

5. Potential sustainability.

The challenges facing the project as to establishing a functioning and reliable animal health surveillance system as well as an emergency preparedness and response system throughout Somalia, are substantial: the time frame is very short; the nomadic character of the livestock production imposes a number of problems of its own; there are prevailing security problems in many parts of especially Southern Somalia, which hamper work; the institutional backup to the systems are at present relatively weak and needs strengthening; the strategy of basing large parts of the systems on 'incentive-driven' cooperation between private practitioners and individuals related to the livestock sector has not been developed or tested yet etc. There is little or no sense of regional or central government involvement. All in all, and based on the situation at this stage of the project, it appears unlikely that the project results will be sustainable much beyond the current project time frame.

V. KEY OBSERVATIONS, ACTION(S) RECOMMENDED AND BY WHOM (IN ORDER OF PRIORITY)

- Project Management/EC:

(i) The time frame of the project appears to be too optimistic and the workplan and the LFM should be revised accordingly, especially with regard to establishment of a functioning disease surveillance system (Result 3) and an emergency preparedness and response system (Result 4).

(ii) The project documents, especially the LFM, address the public sector animal health 'personnel' as an important target group for the project, - and not the regional government as 'governmental institutions'. More open emphasis should be put on acknowledging and engaging the MoL's in Somaliland and in Puntland as well as de facto regional government institutions in the implementation of the project. This would strengthen the sense of ownership at regional government level and increase the chance of sustainability of the achievements of the project.

(iii) The EC supported the Food Security Assessment Unit (FSAU) project collect information throughout Somalia on a regular basis on a number of issues of relevance to the livestock sector. As information related to the development of the livestock sector is scarce, possible synergies should be sought through establishing links, especially at field level, to the activities of this project.

- Project Management/PACE Headquarters:

(i) Being a regional project and with several NGOs involved in the implementation of the project, the top level of the project organisation, which is physically based in Nairobi, appears quite complex and 'heavy'. It is recommended that continuous efforts are made to keep a high focus on supporting the operations of the project on the ground, in the four geographical zones.

RAPPORT DE MONITORING
TCHAD - TCD– PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).

MR-00729.01 – 02/07/02

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du projet: **7 ACP RPR 744**	Task Manager: **Enrico Pironio**
Date de la Convention de Financement: **30/08/99**	Conseiller de Délégation: **Spiros Polycandriotis**
Date de démarrage prévue: **31/10/99**	Moniteur: **Maurice Coenegrachts**
Date de démarrage: **01/01/00**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Elevage**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **31/10/04**	Date de mission de monitoring: **De : 27/05/02 - à: 07/06/02**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget du projet):	€ **33687018**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€ **25547386**
Fonds déboursés par la Commission:	€ **10864711**
Dépenses encourues par le projet:	€ **Not Available**

* Datées du **17/06/02**

III. RESUME DES CONCLUSIONS**

1. Pertinence et qualité de la conception:	c
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	c
3. Efficacité actuelle:	c
4. Impact actuel:	c
5. Viabilité potentielle:	b

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1.Pertinence et qualité de la conception:

Le programme régional PACE est la continuation du programme PARC. Il s'agit de maintenir et d'améliorer le renforcement structurel et institutionnel et de progresser dans le statut provisoirement indemne de Peste Bovine que le Tchad s'est vu octroyé par l'Office International des Epizooties (OIE). Avec ses 6 millions de têtes, le Tchad est un exportateur important de bœufs. Le PACE élargit la lutte contre la maladie bovine aux autres épizooties. Un résultat attendu dans le CL régional est devenu un des objectifs spécifiques du Tchad, c'est à dire la privatisation des vétérinaires engagé sous le PARC. L'activité "Distribution des médicaments vétérinaires" est également devenue objectif. Le Tchad a adapté le cadre logique (CL), mais a gardé ses indicateurs loin au-delà de la marge réaliste, sans viser la date d'échéance. Les risques et hypothèses du CL régional n'ont pas étés adaptes, déjà qu'ils sont une copie des objectifs spécifiques dans le Plan Global (PG). Malgré le fait que le Tchad ait adopté l'activité pour renforcer les capacités de diagnostic comme objectif dans le PG, il a omis l'activité de support au laboratoire national durant le DP1 sous l'argument qu'il deviendra un prestateur de service. Ce qui au départ était un bon document de travail a été remanié de telle manière qu'il devient un document non fonctionnel et inadapté aux retards encourus par le programme.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:

Pour éviter tout décalage avec le programme PARC, un devis programme (DP) intérimaire fut engagé. Le suivi mis en place n'a pas évité les déboires budgétaires du programme précédent. Le rapport financier intérimaire est en clarification depuis un an et a mené à des retards de liquidité.
L'absence d'un AT financier pendant deux ans a ajouté un retard dans la procuration des moyens tout en créant un blocage au niveau du fonctionnement. Il manque la volonté du siège de résoudre le problème de fonctionnement causé par l'absence d'un AT financier.
De surcroît, la gestion centrale du programme national ne s'est pas montrée capable de mener une couverture vaccinale (entre 15 et 20%) et une surveillance épidémiologique minimale (environ 15% des sérums pas examinés, résultats non fiables, la plupart des prélèvements restent toujours dans les frigos). Les indicateurs ne sont adaptés ni au retard des activités ni à l'insuffisance des résultats obtenus et réalistequement fixés. Il faudra voir si un monitoring interne par une Direction au sein du

3. Efficacité actuelle:
Les bénéficiaires sont très distants géographiquement et dans l'évolution des activités. Les bénéfices parallèles se situent essentiellement aux niveaux des forfaits à l'acte. Le manque de support qualitatif du laboratoire, la mobilité des agents (motos pas arrivées), la motivation des vétérinaires privés (revenus des vaccinations écroulés), le retard de formations aux auxiliaires, le manque de suivi central, sont autant d'éléments qui ne mènent pas à une perception de bénéfice aux éleveurs, ni une augmentation de leurs revenus. La cellule de communication n'est pas estimée à sa juste valeur.

4. Impact actuel:
L'impact est faible. Pourtant les éléments sont inclus dans le dessin pour assurer l'accessibilité des services vétérinaires aux éleveurs. Comme aucun des résultats n'est obtenu de façon satisfaisante, les indicateurs des objectifs globaux sont lettre morte sur toutes ses composantes.
Un système de suivi financier et d'une méthodologie sur la performance devrait pouvoir remédier au plus urgent pour démarrer les activités vers des résultats précis et objectivement réalisables.

5. Viabilité potentielle:
A condition que le support institutionnel à l'opérationnel soit amélioré, la pérennité financière pourrait se voir confirmée lors du versement partiel de l'état du financement d'une surveillance epidémiologique des maladies ciblées. La légalisation attendue de la vente des médicaments vétérinaires assurera l'indépendance financière des vétérinaires privés et un réseau de vente accessible aux éleveurs. Le recouvrement de coûts est largement répendu dans le pays, ainsi que dans le secteur de la santé humaine. Les revenus du pétrole garantiraient la prise en charge de la surveillance essentielle pour un des secteurs majeurs du PNB. La qualité de l'élevage assure aussi la position financière familiale et de la femme. D'un point de vue général le PACE est un programme régional qui trouve triplement son sens dans le contexte du Tchad comme pays faisant cordon entre l'Ouest de l'Afrique, déclaré indemne de PB, et l'Est qui contient la zone peu contrôlée du Soudan et quelques foyers au Kenya. Dn plus, le Tchad est en voie d'être déclaré zone provisoirement indemne de PB et doit donc passer les conditions de surveillance clinique et sérologique. Finalement le pays est chef de file dans l'expérience de privatisation des vétérinaires, mandatés pour combler la couverture là où l'état n'intervient pas.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

Le PACE n'est pas suffisamment opérationnel à ce jour pour en tirer une conclusion finale de réussite des résultats et des objectifs.
-Délégation/CE: la gestion du projet a une vue d'ensemble cohérente sur les étapes à parcourir pour sortir de l'inertie. La création du manuel de gestion et de procédures et la décision du coordonnateur de suivre de plus près les activités et le taux d'exécution de chaque composante faciliteront le progrès tant attendu. Il manque encore la méthodologie de mise en place de tous les volets nécessaires à la réussite du programme et les outils.
-AT: l'arrivée de l'AT financier confirmera et légitimera les missions ponctuelles de l'AT technique, fonction remplie par l'AT technique (prêté mi-temps) de la Coopération.
L'appui à la privatisation, la régularisation de la situation des crédits, et la distribution des médicaments, la participation du laboratoire, sont tant de points sur lesquels il faudra développer une politique claire ou trouver un consensus avec les différents partenaires.
Le suivi de la faune dans le contexte de l'élevage nécessite un support plus opérationnel.
Finalement, un suivi mensuel du flux financier serait utile à condition qu'il aille de pair avec une assistance au niveau technique pour aider à développer les outils et mettre en place des indicateurs réalistes et contre des limites de temps fixés avec un monitoring interne et rétro-action corrective.

RAPPORT DE MONITORING
COTE D'IVOIRE - CIV– PROGRAMME PANAFRICAIN DE CONTROLE DES EPIZOOTIES (PACE).

MR-00702.01 – 14/06/02

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du projet: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745**	Task Manager: **Enrico Pironio**
Date de la Convention de Financement: **05/09/99**	Conseiller de Délégation: **Frédéric Varlet**
Date de démarrage prévue: **31/10/99**	Moniteur: **Philippe Lothe**
Date de démarrage: **01/01/01**	Autorité nationale en charge: **Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MINAGRA)**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **31/12/06**	Date de mission de monitoring: **De : 20/05/02 - à: 31/05/02**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget du projet):	€ **996985**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€ **506523**
Fonds déboursés par la Commission:	€ **312492**
Dépenses encourues par le projet:	€ **Not Available**

* Datées du **30/04/02**

III. RESUME DES CONCLUSIONS**

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**d**
3. Efficacité actuelle:	**c**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**c**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1.Pertinence et qualité de la conception:

Le programme panafricain de contrôle des épizooties a été bien étudié pour l'ensemble de l'Afrique. La composante nationale est le reflet de la stratégie globale mise en place. Après de multiples campagnes de vaccination, principalement contre les pestes bovines et porcines, le risque de développement de souches résistantes était grand. La solution était d'arrêter les campagnes de vaccination et d'observer de près la diffusion des maladies au sein des pays et du continent tout entier. Le programme a pris en compte l'élevage et la faune sauvage, car ils sont exposés aux mêmes risques. Le programme a tenu compte de l'aspect international du problème, dû aux transhumances traditionnelles et aux mouvement commerciaux, sur lesquels le contrôle sanitaire est difficile, voire impossible, par manque de moyens. Il est regrettable que cet aspect international ait été pris en compte en organisant uniquement des réunions générales des responsables du continent ou de la région (Afrique de l'Ouest), au lieu de privilégier des rencontres de terrain sur site, c'est à dire aux frontières avec les voisins immédiats. Enfin, il faut souligner que la détection d'un foyer d'épizooties devrait déclencher des actions rapides d'éradication et que celles-ci ne sont pas encore prévues, mais elles ne font pas, à proprement parlé, partie du programme.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:

La lenteur du démarrage du projet (le premier devis programme annuel s'est achevé le 30 avril 2002, soit plus de deux ans après la rédaction du document de projet national) et le retard pris dans l'acquisition du matériel (les véhicules ne sont pas livrés au 31 mai 2002) ne permettent pas de juger d'une réelle efficience de la mise en œuvre. Néanmoins, ce qui est visible aujourd'hui laisse une impression d'efficience faible: absence de plan de travail, documents et chiffres fournis peu fiables, faible qualité des formations, absence de recrutement de personnel spécifique en dehors de deux secrétaires et de trois chauffeurs. Les acteurs du projet sont des agents de l'Etat. En l'absence de travail spécifique, ils ont poursuivis leurs activités habituelles. Les résultats ne sont donc pas visibles aujourd'hui. Il y a de ce fait un "flou" sur l'identité des personnes qui sont réellement en charge des activités du projet. La qualité des comptes rendus ne laisse pas présager une bonne qualité des formations qui ont été dispensées: il n'y a pas de contenu pratique, pas de manuel disponible, etc. L'absence de moyens de déplacement ne doit pas paralyser toutes les

activités d'un projet de ce type.

3. Efficacité actuelle:
En l'absence d'activités, les bénéficiaires directs n'ont pas été interrogés, et il est donc difficile d'estimer l'efficacité du projet.
Néanmoins, au vu du manque de souplesse dont fait preuve le projet, notamment pour commenecr des activités sans disposer de tous les moyens nécessaires (les véhicules), on est en droit de conclure à une efficacité faible des activités si une dynamique de travail ne s'installe pas.

4. Impact actuel:
L'impact du projet à ce jour peut être considéré comme nul. Seules quelques formations magistrales ont été dispensées à quelques fonctionnaires du ministère et aucune activité pratique n'a été menée sur le terrain.
On peut craindre que l'impact du projet soit faible si le projet ne cible pas mieux ses activités sur la qualité des prestations et le contrôle de la qualité.

5. Viabilité potentielle:
Ce type de projet doit déboucher sur un réseau de détection des maladies. Il doit donc normalement vivre sans apports extérieurs sinon des informations régulières données aux "détecteurs" sur les nouvelles pathologies et sur les nouveaux moyens de détection. Ces activités ne nécessitent pas des budgets importants. C'est un point positif pour la viabilité potentielle.
Mais ces ressources financières, si faibles soient elles, devront être fournies par l'Etat. Or, dès le début du projet on constate que l'Etat ne remplit pas ses engagements financiers (budget mis à disposition de 40 millions au lieu de 160 prévus pour le DP1).
Ce type de réseau doit être basé sur un contrôle strict de la qualité des observations: validité statistique des échantillons, validation de résultats, contrôle de la bonne exécution des enquêtes, etc. Or ceci n'est pas prévu à ce jour dans les activités. La collecte d'informations fausses ou non fiables est pire que l'ignorance, et met en péril l'existence même du réseau de détection et donc sa viabilité.
La viabilité des activités du projet, dans la conception actuelle, est donc faible.

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

- Délégation: exercer un suivi rigoureux et régulier du déroulement du projet; clarifier le rôle de chacun, vérifier l'exactitude des chiffres et données financières du projet, exiger un plan de travail annuel et un suivi détaillé trimestriel qui est le support d'un rapport trimestriel exclusivement factuel.
- Projet: prévoir une activité de contrôle de la qualité des informations depuis leur collecte sur le terrain jusqu'à leur traitement informatique, utiliser les techniques modernes de transmission (connexion téléphonique entre PC, Internet n'est pas indispensable) pour éviter les saisies en cascade qui sont sources d'erreur. Prévoir en outre une validation statistique de la valeur des échantillonnages prévus.
- Délégation: suivre la qualité des formations techniques: élaboration de documents adaptés au niveau des récipiendaires, utilisation des techniques d'enseignement, voire d'enseignants professionnels, test de la compréhension des contenus des cours.

* Favoriser des séances de travail sur le terrain avec les voisins, pays exportateurs de bétail, essentiellement le Mali, le Burkina et le Ghana, pour comparer les résultats et prendre des mesures en commun. (Le Projet suggère, la Délégation approuve).
* Eclaircir le rôle de chacun des acteurs du projet entre sa participation au projet et son implication dans les tâches de la fonction publique (qui travaille pour le projet et quand?). (Délégation et Projet).
* Identifier de façon précise les budgets nécessaires pour la poursuite des activités après l'arrêt du financement FED, et donc à charge de l'Etat. (Projet et Délégation).

MONITORING REPORT
UGANDA - UGA– PAN-AFRICAN PROGRAMME FOR THE CONTROL OF EPIZOOTIC DISEASES (PACE).

MR-00666.01 – 28/05/02

I. PROJECT DATA

Project Number: **7 ACP RPR 744, 7 ACP RPR 745**	Task Manager: **Enrico Pironio**
Date Financing Agreement signed: **30/08/99**	Delegation Advisor: **Otto Moller**
Start date – planned: **31/10/99**	Monitor: **Gerald Farmer**
Start date - actual: **01/07/01**	Project Authority: **Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries (MAAIF)**
End date – planned: **31/10/04**	Sector/Subsector: **31184 – Livestock Research**
End date - likely: **31/10/04**	Monitoring visit date: **From : 26/04/02 - To: 10/05/02**

II. FINANCIAL DATA*

Primary commitment (project budget):	€ **2658630**
Secondary Commitment (funds contracted):	€ **Not Available**
Funds Disbursed by the Commission:	€ **Not Available**
Expenditure Incurred by Project:	€ **199028**

* As at: **09/05/02**

III. SUMMARY OF CONCLUSIONS

1. Relevance and quality of design	**c**
2. Efficiency of implementation to date	**c**
3. Effectiveness to date	**c**
4. Impact to date	**c**
5. Potential sustainability	**c**

Note: a = very good; b = good; c = problems; d = serious deficiencies

IV. EXPLANATORY COMMENTS

1. Relevance and quality of design.

This project is a follow on from a regional programme called PARC (Pan-African Rinderpest Campaign), which has ended. This report mainly deals with the Ugandan component of the PACE programme. The design broadly follows that of PARC except the range of diseases has widened to cover the many epizootics found in Uganda. The one aspect of PARC that remains in PACE is the continuation of control of Rinderpest. The regional PACE coordinating office is in Nairobi, Kenya. The fundamental aim of the project is improved animal disease surveillance, control and reporting. This is seen as particularly vital in Uganda since animal disease issues have now been devolved from the central to district administrations, of which there are 34. This means that the centre has limited sanction over district issues and the districts are still relatively weak on the human resource side. Aside from the disease surveillance element the project includes a component on privatisation of veterinary services, this being another aspect of government policy, to transfer the responsibility and costs of treatment to the private sector. The logframe (LFM) for the project is an incomplete document and contains numerous activities but no number or time targets in the OVIs and the risks and assumptions are not addressed at all. As a result, it cannot be viewed as a relevant management tool. The 2nd Annual Workplan (WP) discusses the results of the 1st WP but no original benchmarks are mentioned. Clearly this whole area of planning needs addressing.

2. Efficiency of implementation to date.

The monitor concentrated on the main planning, communication and control mechanisms that would ensure that management could continuously monitor performance in order to get early warning of problems. Unfortunately, these seemed to be either absent or under-developed. Performance slippage was already in evidence with some actions planned for the 1st WP being transferred to the second. This is acceptable if there is a tight, but flexible, forward planning system in place with clear milestones and follow up. i) The planning aspect is covered in the previous section. ii) Communication is the one element around which the success of the project revolves. This relies almost entirely on the good and clear communication between HQ and all the districts. It is understood that contacts are not easy but many ways have to be tried to maintain them. If it is accepted that good performance is based on the belief that all parties will gain something from it

then it is up to the project to provide the stimulus to the districts, in this case. In other words the project might consider what it can provide first, in the form of equipment, training and transport to the districts while, at the same time, explaining what is needed from them and what benefits they can expect, by maintaining the programme. It is also important to consider not just the technical people but also the political constituency without whose support the technical side will not get a priority share of the scarce district resources. iii) One of the main control mechanisms is the creation of agreed performance milestones. These can be developed once the OVIs in the overall planning are established. All milestones and OVIs must be realistic and achievable. It would be advisable for the project to engage a TA to assist in setting up planning and management controls in consultation with all parties. The National Coordinator will need to spend as much time as possible in Entebbe to ensure that these tasks are carried out.

3. Effectiveness to date.

It is a little early to measure effectiveness at this stage. This is mainly because the project is still in its establishment phase. In essence, the concentration needs to be on developing the district capacity at the District Veterinary Officer (DVO) level, via a strong connection with the District PACE Coordinator (DPC). In addition, it is most important to ensure that the transport for the DPCs is delivered at the earliest moment. Another aspect to re-visit might be the presentation of the technical messages to the DVO on one hand and the rural community on the other. It could be constructive to consider employing a sociologist to visit rural areas to meet with community leaders and groups to determine their priorities and needs. It has to be bome in mind that what the project is offering in material terms is very limited and the immediate appeal is a little elusive. In order to ensure a good degree of effectiveness the above comments need to be kept in mind.

4. Impact to date.

Impact to date is not possible to measure since the project is just ending its establishment phase.
In the foreseeable future the impact of the project on the ground will be measured by the promptness and quality of the monthly reports. A careful check on these and the provision of a rapid feedback of the resulting analysis should maintain continued flow of raw data. It could be worth considering presenting some data from groups of neighbouring districts in order to assist the DVOs in appreciating area disease status.

5. Potential sustainability.

The project contains all the necessary elements for sustainability and the planning reflects this. However, to ensure this, an internal monitoring instrument would be helpful.
The sustainability of the project's results will be ultimately judged by the existence in all districts of an effective disease surveillance system that responds quickly and smoothly to incidents. In addition, there will be the existence of an increasing private veterinary practice network that is co-operating within government services. There are a number of risks to the achievement of these aims in particular the de-centralisation of local government to the districts. Obviously this has put a lot of pressure on those administrations and the various divisions are competing for priority to the scarce resources available. The veterinary services are no exception. PACE relies heavily on strong mutual relations with the districts for its success and therefore anything that it can do to support and assist the DVOs in their efforts can only be viewed as constructive. Obviously, this is not just a technical matter but political also. The PACE national coordinator is in a unique position to present a beneficial case to the powers that be of the virtue of their support for the programme.

V. KEY OBSERVATIONS, ACTION(S) RECOMMENDED AND BY WHOM (IN ORDER OF PRIORITY)

The project has made a good start in the short time it has been operational and the monitor appreciated the cooperation of the staff in providing information and support that facilitated his task. It was regrettable that the national coordinator was on mission at the time of the visit.
The following recommendations are made:
Project Management:
- The programme LFM is reviewed and updated to include quantified and timed OVIs and Risks and Assumptions. Performance Milestones should also be agreed with all relevant players. It could be helpful if each division had its own LFM the sum total of those being the programme LFM. External TA could be employed to assist management with this specialised task.
- Ensure delivery of diagnostic equipment/materials and transport to the districts as soon as possible.
- Examine the possibility of employing a sociologist to consult with rural communities to determine the most effective presentation of the technical messages.
- Ensure that a good feedback and response system is in place for processed data to the districts. This obviously will not alter any obligations that PACE has to the regional programme.

RAPPORT DE MONITORING
GABON - GAB– PROGRAMME PANAFRICAIN POUR LE CONTROLE DES EPIZOOTIES - PACE .

MR-00638.01 – 16/04/02

I. DETAILS DU PROJET

Numéro du projet: **7 ACP RPR 744**	Task Manager: **Bernard Guillon**
Date de la Convention de Financement: **05/09/99**	Conseiller de Délégation: **Fabien Sordet**
Date de démarrage prévue: **31/10/99**	Moniteur: **Francesco Badioli**
Date de démarrage: **04/05/01**	Autorité nationale en charge: **Ministère de la planification**
Date finale prévue: **31/10/04**	Secteur/Sous-secteur: **31184 – Recherche vétérinaire (élevage)**
Date finale probable: **03/05/06**	Date de mission de monitoring: **De : 17/03/02 - à: 30/03/02**

II. DONNEES FINANCIERES*

Engagement primaire (budget du projet):	€ **663035**
Engagement secondaire (fonds contractés):	€ **272257**
Fonds déboursés par la Commission:	€ **211206**
Dépenses encourues par le projet:	€ **Not Available**

* Datées du **12/04/02**

III. RESUME DES CONCLUSIONS**

1. Pertinence et qualité de la conception:	**b**
2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:	**c**
3. Efficacité actuelle:	**c**
4. Impact actuel:	**c**
5. Viabilité potentielle:	**d**

** a = très satisfaisant; b = satisfaisant; c = problèmes; d = sérieux problèmes

IV. COMMENTAIRES EXPLICATIFS

1.Pertinence et qualité de la conception:

Le programme PACE répond correctement aux difficultés créées par les épizooties dans l'offre alimentaire. Le Gabon n'a pas une tradition pastorale: le pays ne produit que 5% de ses besoins en viande, soit environ 2,7 kg par habitant par an. Le projet PACE/GABON s'inscrit dans le cadre de la politique nationale pour le secteur agroalimentaire qui recherche l'augmentation de la disponibilité d'offre interne. Le Devis Programme Global/GABON n'a pas fait d'efforts pour déterminer la spécificité du pays face au PACE Continental. Le déficit entre production et consommation est comblé par des importations (50 millions d'euros par an). L'importation de 95% de ses besoins en produits carnés rend donc élevé le risque d'introduction des maladies épizootiques, malgré que le pays reste indemne depuis longtemps de la peste bovine. Le problème majeur à résoudre serait l'insécurité sanitaire de l'élevage au Gabon, liée à la faible performance des services publiques pour la surveillance des maladies et à la difficulté d'apprécier l'incidence des autres épizooties majeurs. La définition de l'objectif principal est sûrement acceptable. Toutefois l'augmentation de disponibilité de viande pour les consommateurs depend plutôt des coûts de production internes, donc des systèmes d'élevage et de la race. Le projet pourrait seulement déterminer quelques unes des conditions basiques pour l'existence du secteur élevage. Les objectifs spécifiques comme définis sont plutôt des résultats. Les moyens identifiés sembleraient être suffisants pour le développement des activités prévues, pourvu que le gouvernement gabonais respecte ses engagements. Etant donné les expériences précédentes et la condition du milieu rural, il sera difficile pour que les activités mènent aux résultats prévus. Il existe un cadre logique et un Chronogramme.

2. Efficience de mise en œuvre à ce jour:

Le lancement des activités du programme PACE GABON a été effectif le 4 mai 2001, à peu près 18 mois après la signature de la CF. Les activités ont prioritairement été orientées vers l'acquisition de moyens de travail et de transport d'une part, et la rédaction de supports de travail d'autre part, afin de permettre la réalisation des activités de terrain très denses prévues pendant la durée du projet. Une partie des activités a également été consacrée à des missions de recrutement du personnel local dans les zones de surveillance active des maladies du bétail et de la faune sauvage. Le retard dans le progrès des activités est dû au temps nécessaire à la préparation et

mais séparée de la structure institutionnelle. Les ressources humaines mises à disposition du projet demandent une substantielle formation pour être en condition de poursuivre efficacement les activités prévues.

3. Efficacité actuelle:
Les relations avec les bénéficiaires sont pour le moment inexistantes, mais d'après le DP 2 elles semblent essentielles pour accomplir les résultats esperés. Le projet n'a pas encore bien identifié la dimension du cheptel actuel du pays, ni le nombre des éleveurs qui devraient être intéressés. Les résultats attendus doivent être plus spécifiques et en rapport avec les activités mises en œuvre. Les rapports de réalisation successifs devront reprendre ces mêmes résultats comme indicateurs de succès. Les activités de communication et d'animation du réseau national d'épidémio surveillance devraient axées sur la sensibilisation de tous les intervenants, sur l'organisation d'ateliers de formation ainsi que la publication des bulletins d'information sur les activités du programme, mais ne semblent pourtant pas être développées en conséquence jusqu'à aujourd'hui.

4. Impact actuel:
A présent l'impact du projet ne peut être jugé, étant donné le niveau des actions accomplies encore plutôt faible. De plus les indicateurs des objectifs globaux ne sont pas précisés. Il faut quand même souligner que la possibilité de contribuer à l'achèvement des ces objectifs est plutôt marginale, étant donné que des problèmes de structure semblent être plus déterminants.

5. Viabilité potentielle:
La pérennité du réseau de surveillance reste un problème décisif. Le programme doit être capable de montrer, dans la période de réalisation, l'intérêt et les bénéfices que sa présence apporte au pays et au secteur de l'élevage en particulier. De cette façon seulement sera-t-il possible à la politique de déterminer l'apport financier qui pourra sécuriser la surveillance. Il faut donc que le projet soit en condition de déterminer le coût réel du fonctionnement du réseau en vitesse de croisière. Les précédentes expériences du projet PARC ont montré que l'Etat gabonais n'avait pas la capacité de continuer les activités: l'absence de relevé financier a entraîné l'arrêt de la majorité des activités. La réussite du projet PACE dépend donc de la volonté du gouvernement de poursuivre sa nouvelle politique en matière de développement rural. Le volet privatisation dans ses objectifs (3 vétérinaires installés) semble être raisonnable, mais ces dispositions législatives ne sont pas encore existantes. En plus, étant donné que le montant est important, qu'il devrait y avoir une composante à charge du gouvernement gabonais, qu'il faut déterminer les conditions d'utilisation de ce montant (il devrait être un prêt a conditions facilitées pour permettre la création d'un fond de garantie), qu'il ne semble pas y avoir pour le moment dans le pays de demande payante pour ce type de services, il y a nécessite d'un suivi particulier. Le recouvrement des coûts pour toutes activités au profit des éleveurs est un des résultats espérés: la création d'un vrai marché pour ce type de demande est probablement en dehors des attributions du projet (il dépend plutôt de la politique générale du pays dans le secteur agricole et élevage).

V. OBSERVATIONS CLES, ACTION(S) RECOMMANDEE(S) ET PAR QUI (PAR ORDRE DE PRIORITE)

PACE est un programme d'envergure continental qui a déjà demontré dans les phases précédentes une capacité substantielle à donner des résultats satisfaisants. Malgré le fait que le secteur élevage au Gabon ne soit pas une importante activité, le PACE/Gabon peut néanmoins vraiment améliorer le contexte du secteur et surtout contribuer à renforcer les capacités institutionnelles du ministère en charge.

-Unité de gestion: l'encadrement institutionnel doit favoriser la consolidation des connaissances: la relation avec la Direction de l'Elevage doit être améliorée; travailler le cadre logique afin d'avoir une cohérence entre les activités et les résultats attendus, soit qualitative soit quantitative, prenant compte de la dimension du secteur dans le pays; les DP doivent présenter avec plus d'attention les résultats attendus, en terme de qualité, quantité et temps; suivre les priorités du PACE Global, qui sont l'éradication de la peste bovine (donc surveillance/contrôle/procédure d'urgence), contrôle/lutte contre d'autres épizooties, services aux éleveurs améliorés et durables; le volet "faune sauvage", considérant la situation du pays (voir les réserves et le parc protégés), devrait recevoir une attention particulière; les rapports d'activités doivent permettre de juger la capacité du projet d'achever les résultats planifiés et donc de suivre les formats des DP améliorés; étant donné l'importance du bon fonctionnement du laboratoire pour les résultats du projet, il faut que son établissement (y compris la formation adéquate du personnel) soit une priorité.

-Délégation: faire attention aux conditions d'utilisation des ressources destinées à soutenir l'établissement des vétérinaires privés pour éviter qu'elles ne se transforment en donation; faciliter la coordination avec l'Unité régionale à Bamako et l'Unité Centrale à Nairobi.